

# LE TRAVAIL FÉMININ

## Famille et système productif

par

**Patricia BOUILLAGUET-BERNARD et Annie GAUVIN (\*)**

### SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	54
<b>1. L'évolution récente de l'activité féminine</b> .....	56
1.1. La disparition du cycle traditionnel d'activité des femmes, résultat d'un double effet de générations .....	56
1.2. Le recul du poids des structures familiales dans la décision d'acti- vité des femmes mariées .....	59
<b>2. Les propagateurs de changements</b> .....	65
2.1. L'évolution des structures familiales, propogateur d'une activité féminine plus intense et continue .....	65
2.2. La restructuration de l'appareil de production et la mobilisation des réserves de main-d'œuvre féminine .....	73
<b>Conclusion</b> .....	92
<b>Bibliographie</b> .....	96

---

(\*) Chercheurs au Séminaire d'Économie du Travail, Équipe de Recherche associée du C.N.R.S., Université de Paris-I.

## INTRODUCTION

L'essor de l'activité féminine, amorcé au tout début des années soixante, constitue une rupture de la tendance d'évolution à long terme, marquée par une stagnation des effectifs féminins depuis le début du siècle. Doit-on y voir, comme certains le suggèrent, un phénomène irréversible, l'intégration des femmes à l'appareil productif se poursuivant à un rythme soutenu au moins jusqu'à la fin du siècle ?

L'ampleur du phénomène, sa généralisation à la quasi-totalité des économies industrielles, l'absence de rupture significative (1) du rythme de croissance des taux d'activité féminine durant ces 5 années de crise, les transformations structurelles qui l'accompagnent, fournissent autant d'arguments militant en faveur de cette affirmation. Dans une perspective historique, une certaine circonspection s'impose. L'évolution récente ne se limite certes pas à un accroissement du niveau de l'activité féminine mais s'accompagne de transformations susceptibles de modifier radicalement la vision traditionnelle du travail des femmes et, par là même, les modalités d'usage de la main-d'œuvre féminine et ses fonctions sur le marché du travail. Cependant, l'analyse attentive des grands mouvements de l'activité des femmes en France, depuis le début de l'industrialisation, semble témoigner du fait que la période d'extension de l'activité féminine coïncide avec celle de l'extension du salariat. Ce double processus particulièrement rapide au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, s'essouffle durant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, pour reprendre un rythme ascendant et accéléré depuis la fin des années cinquante. La coïncidence des mouvements de salarisation et du recours plus ou moins intensif à la main-d'œuvre féminine correspond à des périodes de mutations profondes dans le mode de développement de l'appareil productif français.

Nous avons étudié, sur la période récente, le lien entre l'extension du salariat et de l'activité féminine et l'accélération des restructurations de l'appareil de production [9] (2). L'hypothèse de départ, qui a servi de guide à la recherche, est que les femmes constituent une catégorie de main-d'œuvre spécifique parce qu'elles exercent une fonction particulière dans le fonctionnement du marché du travail, une catégorie de main-d'œuvre sur laquelle le système s'appuie, concurremment aux autres catégories pour assurer sa reproduction. Mais le jeu sur les catégories de main-d'œuvre n'est pas indifférencié et tient aux fonctions particulières que chacune d'elles exerce dans la régulation du marché du travail.

Traditionnellement, il est reconnu à la main-d'œuvre féminine un double rôle d'adaptation quantitative des ressources de main-d'œuvre aux besoins de l'appareil productif et d'amortisseur sur le niveau de chômage des à-coups

---

(1) Le léger ralentissement dans la croissance des taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans observable entre l'enquête emploi de mars 1977 et celle de mars 1978, l'accélération du rythme de fléchissement des taux d'activité des femmes de moins de 25 ans ne sont pas confirmés par les données de l'enquête emploi d'octobre 1978 (comparée à celle d'octobre 1977).

(2) Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie *in fine*.

de la conjoncture (1). Cette double fonction induit une forte mobilité de la main-d'œuvre féminine non seulement à l'intérieur de l'activité mais surtout par transfert entre la sphère active et la sphère inactive. Cette vision de la catégorie féminine, population-tampon, se déduit du constat de la forte fluctuation des taux d'activité féminine. Ce cycle d'activité, spécifique aux femmes, n'est que la projection dans la sphère marchande de la fonction sociale traditionnelle qui leur est attribuée au sein de la famille. La subordination de la vie professionnelle des femmes à leur fonction de reproduction se projette au sein du système productif par un mode d'utilisation spécifique de la main-d'œuvre féminine qui se traduit par une position particulière des femmes face à l'activité, à l'emploi et au chômage.

Cette première approche pose le problème de l'articulation entre structures familiales et productives. L'appareil productif s'appuie sur les structures familiales dans la mesure où la famille constitue l'unité productrice et reproductrice de la force de travail et, à ce titre, structure l'organisation et la répartition du travail entre les membres. Mais, parallèlement, les structures productives impriment au sein de la famille un mode d'organisation du travail en structurant l'appel différencié à ses membres. Les structures familiales et productives forment en fait un système, c'est-à-dire un réseau de relations organisées, dont la femme, par sa position charnière, assure la cohérence. Or, ce système n'est pas isolé mais s'inscrit dans un environnement mouvant, donc soumis à l'action de forces extérieures, variables dans le temps, constituant des éléments perturbateurs auxquels le système va réagir en se transformant. Ainsi, toutes transformations institutionnelles, sociales, démographiques, politiques ou économiques peuvent modifier durablement les éléments du système, déclenchant un processus d'adaptation réciproque des structures familiales et productives, processus dans lequel le travail féminin apparaît comme le régulateur central. Dans cette problématique, on ne peut isoler l'étude de l'évolution récente du travail féminin de celle des grandes transformations qui se sont opérées au cours de ces 20 dernières années. L'interaction perpétuelle des structures entre elles, la complexité de leurs relations, interdisent toute analyse en termes de causalité. Les transformations qui ont accompagné la croissance de l'économie française au cours de ces 20 dernières années doivent être perçues plutôt comme des propagateurs de l'extension du travail des femmes, en ce sens qu'elles ont créé un milieu permissif à leur intégration massive au salariat.

Si ces forces convergent au niveau de leur résultante (intégration massive des femmes au salariat), on peut les différencier en deux groupes selon leur point d'impact sur le travail des femmes. Certaines évolutions ont accru le degré de disponibilité des réserves de main-d'œuvre féminine en bouleversant la place de la femme dans le mode d'organisation de la famille. Entrent dans cette première catégorie de propagateurs les transformations démographiques, sociales, culturelles, les transformations du mode de consommation et du mode de vie.

(1) Cette double fonction est clairement exprimée et reconnue dans les travaux préparatoires des plans français à travers les recommandations et les propositions relatives à l'activité et à l'emploi des femmes.

D'autres évolutions ont joué un rôle de propagateurs, en aval de la famille, en accentuant le degré d'attraction des femmes dans le salariat. L'évolution du système productif français, par les transformations des structures de production et d'emploi qu'elle induit, a été favorable à la mobilisation intensive des réserves de main-d'œuvre féminine. Les degrés de mobilisation et de disponibilité, différenciés selon les catégories de main-d'œuvre, sont des éléments structurant la réserve de main-d'œuvre. Ils ne sont cependant pas autonomes mais agissent en étroite interdépendance. Si la structure des ressources potentielles de main-d'œuvre est un élément structurant de la demande de travail, la relation inverse est également vraie : la demande crée l'offre et crée une offre excédentaire. Ainsi, l'appel intensif à la main-d'œuvre féminine en tant que catégorie de main-d'œuvre de réserve a été favorisé par l'existence d'un milieu permissif à l'extension du travail féminin. Inversement, l'attraction des femmes dans le salariat a été favorisée par un environnement économique « permissif » à leur insertion massive.

## 1. L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ACTIVITÉ FÉMININE

C'est à partir du recensement de 1962 que l'on perçoit une rupture de la tendance d'évolution à long terme de l'activité féminine. Entre 1946 et 1962, l'activité féminine régresse sous le double effet d'un déclin de la population féminine agricole et d'une baisse sensible des taux d'activité des femmes des ménages agricoles, non compensée par la légère hausse des taux d'activité des femmes des ménages non agricoles. Entre 1962 et 1968, l'activité féminine enregistre une légère hausse imputable essentiellement aux femmes âgées de 25 à 44 ans, pour lesquelles les taux d'activité progressent de 2 à 5 points selon les catégories d'âges quinquennaux, le maximum étant observé pour les femmes âgées de 25 à 29 ans (le taux d'activité passe de 45,3 % en 1962 à 50,6 % en 1968). Le développement massif de l'activité féminine sur la période 1968-1975 doit donc être interprété comme une accélération des tendances observables sur la période intercensitaire antérieure.

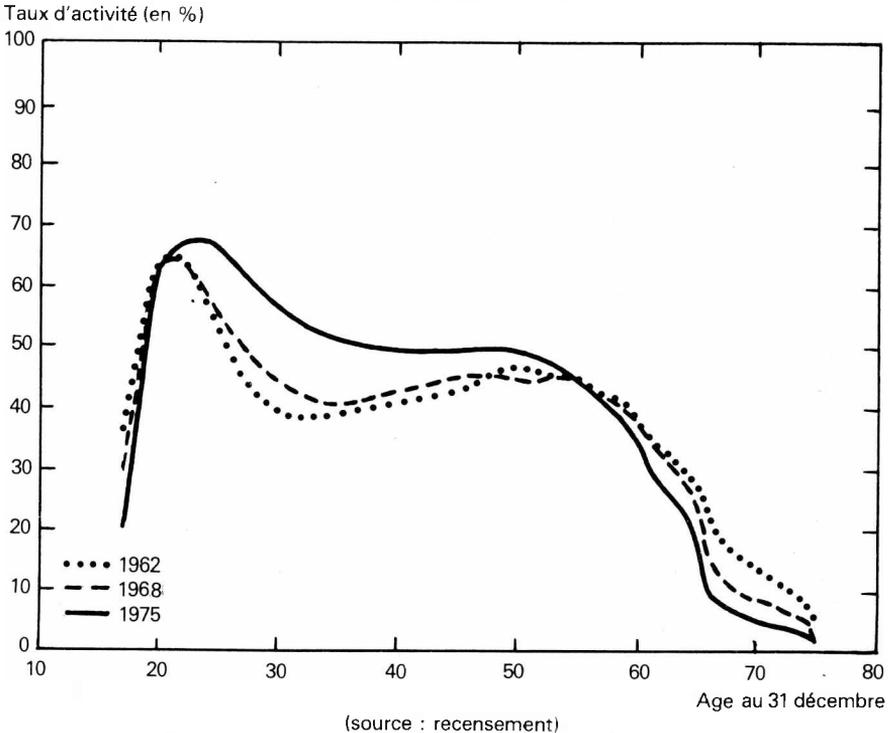
Si le niveau de l'activité féminine progresse à un rythme rapide durant cette dernière décennie, il s'accompagne de profondes transformations qui semblent être fondamentales pour expliquer en quoi la poussée récente du travail féminin bouleverse la vision traditionnelle qui lui est attachée. Parmi ces transformations, deux sont essentielles : l'activité discontinue semble être un modèle de moins en moins adopté par les jeunes générations ; les structures familiales et sociales sont de moins en moins des éléments de différenciation du comportement d'activité des femmes mariées. C'est en ce sens que l'on peut parler d'une véritable diffusion du travail féminin.

### 1.1. La disparition du cycle traditionnel d'activité des femmes, résultat d'un double effet de générations

Déjà perceptible entre les recensements de 1962 et 1968, le comblement progressif du creux de la courbe d'activité par âge des femmes s'est accéléré entre 1968 et 1975, ce creux n'apparaissant plus au recensement de 1975. Cette

courbe bi-modale, caractéristique de la discontinuité de l'activité féminine (reperçable dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle chez les femmes des catégories ouvrières travaillant en zone urbaine [44]), traduit la dépendance de l'activité salariée des femmes à leur activité de reproduction, imprimant aux mouvements d'entrées-sorties d'activité un rythme déterminé par le déroulement de la vie familiale.

GRAPHIQUE 1



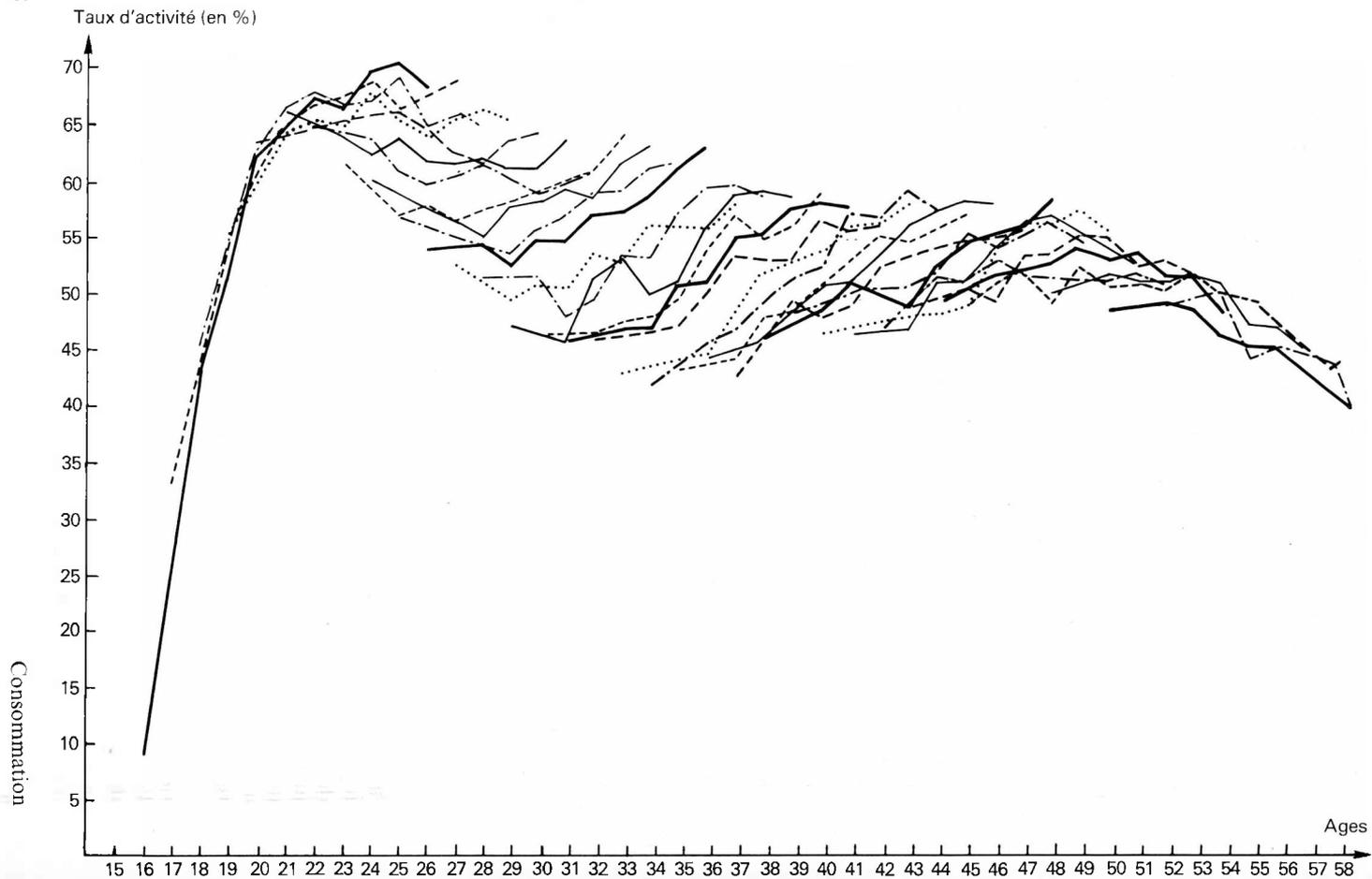
Comment interpréter la stabilisation relative des taux d'activité entre 20 et 50 ans ? Moindres sorties d'activité des jeunes générations, consécutives aux mariages et aux premières naissances, entrées ou reprises d'activité plus massives des femmes âgées de 35 ans et plus ? Les courbes d'activité, constituées par juxtaposition des taux d'activité par âge à un instant donné, celui du recensement (analyse synchronique), ne permettent pas d'affirmer le sens des mouvements à l'origine de ce comblement. Seule, une analyse diachronique (étude des générations) permet de répondre à cette interrogation.

Nous avons tenté de reconstituer le cheminement professionnel [9] des générations successives en suivant, année par année de 1968 à 1978, et par âge détaillé, l'évolution des taux d'activité de cohortes de femmes. Les mouvements à l'origine de la déformation de la courbe d'activité globale des femmes apparaissent nettement sur le graphique 2 : les deux mouvements ont joué de façon concomitante.

## GRAPHIQUE 2

Taux d'activité par âge détaillé  
de générations de femmes entre 1968 et 1978.

58



Par rapport aux générations antérieures, les femmes âgées de moins de 25 ans, entrées sur le marché du travail après 1968, ont tendance à moins sortir de l'activité avec le déroulement des événements familiaux. Cette première transformation (dont les effets sur la physionomie des courbes d'activité féminine, lors des recensements ultérieurs, devraient s'amplifier avec le vieillissement et le renouvellement des générations) traduit le fait que, pour les jeunes générations, l'activité discontinue qui se manifeste par des passages alternatifs entre l'activité et l'inactivité, deviendrait de moins en moins le schéma type d'activité. Il s'y substituerait progressivement un comportement plus radical : sortie définitive d'activité ou activité continue. Ce comportement, que des enquêtes qualitatives [27] mettent en évidence pour les femmes des catégories moyennes et supérieures, traduit un mouvement de fixation de la main-d'œuvre féminine dans l'appareil de production.

Les reprises d'activité ou les entrées tardives des femmes âgées de 25 à 45 ans, en 1968, ont été massives et continues sur la période 1968-1978, sans que la crise en freine le mouvement. Ce mouvement d'entrées en activité a été plus fort pour les catégories d'âge qui enregistraient en 1968 les taux d'activité les plus bas, de telle sorte qu'en 1975, pour les femmes âgées de 30 à 45 ans, les écarts de taux d'activité selon l'âge se réduisaient par rapport à ceux enregistrés lors des recensements antérieurs. Ce deuxième mouvement traduit une plus forte attraction des femmes sur le marché du travail.

## **1.2. Le recul du poids des structures familiales dans la décision d'activité des femmes mariées**

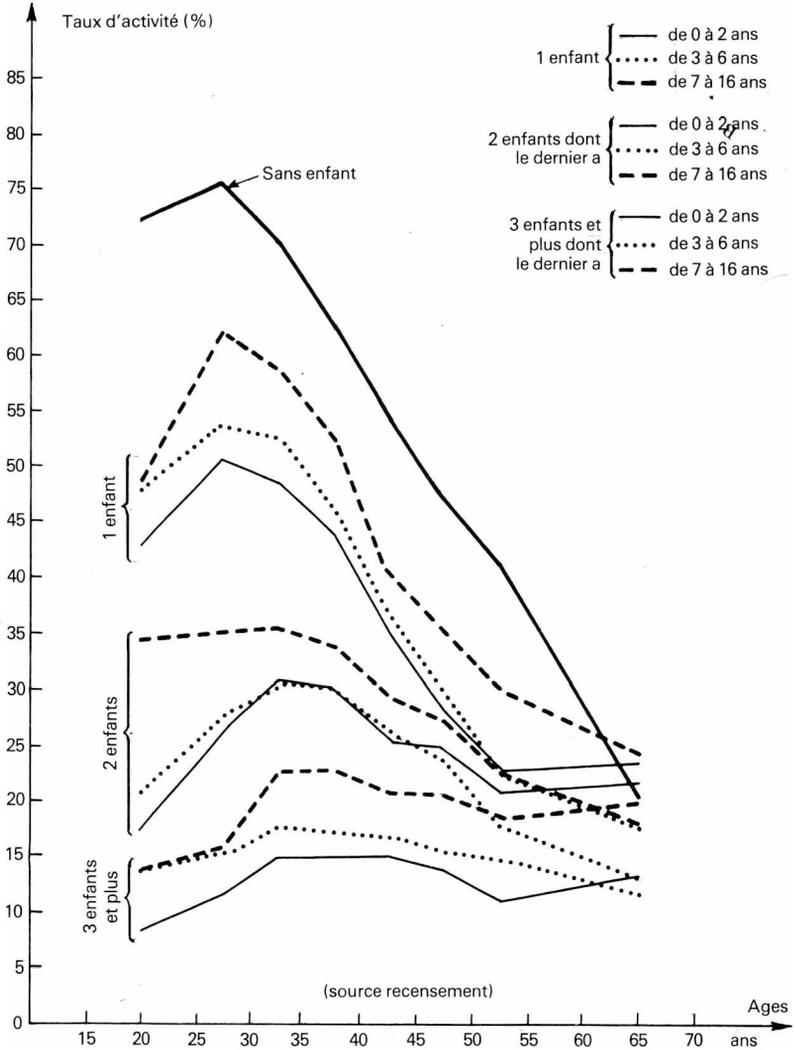
Entre les deux derniers recensements, les femmes mariées assurent 86 % de l'accroissement de la population active féminine, augmentant ainsi leur représentation dans la main-d'œuvre féminine (60 % en 1975 contre 55 % en 1968). Le taux d'activité global des femmes mariées atteint ainsi 40 % en 1975 contre 34,2 % en 1968. Cet accroissement touche essentiellement les 20-44 ans et plus particulièrement les 30-40 ans dont les taux passent de 37 % en 1968 à 49,2 % en 1975. Deux transformations majeures expliquent ce fort accroissement d'activité des femmes mariées.

### *1.2.1. Le recul du poids des contraintes familiales dans la décision d'activité des femmes*

Si en 1975, comme en 1962 et en 1968, l'activité des femmes mères de famille est d'autant plus faible que le nombre d'enfants à charge est élevé et que le dernier enfant est en bas âge (moins de 2 ans), à âges et situations familiales identiques, les femmes travaillent davantage en 1975 qu'en 1968. Les graphiques 3 A et 3 B révèlent par exemple que les femmes âgées de 30 ans et plus en 1975, mères de deux enfants dont le dernier a moins de deux ans, ont des taux d'activité identiques à ceux que l'on enregistrait en 1968 pour les femmes mères d'un enfant de moins de 2 ans. Relativement limitée pour les femmes des catégories extrêmes (sans enfant, trois enfants et plus à charge), la hausse des taux d'activité

concerne essentiellement les femmes mères d'un et de deux enfants. Ceci indique deux évolutions particulièrement importantes : le poids des contraintes familiales dans la décision d'activité de la femme ayant au plus deux enfants à charge a reculé, ce qui semblerait signifier que pour les femmes sans enfant ou avec un enfant à charge, l'agrandissement de la taille de la famille, consécutif à une naissance, est l'occasion de moins de sorties d'activité ou contrarie moins de projets d'insertion ou de réinsertion professionnelle en 1975 qu'en 1962 et en 1968. Le seuil d'incompatibilité entre vie familiale et vie professionnelle

GRAPHIQUE 3 A  
**Activité féminine  
 et charge familiale en 1968.**

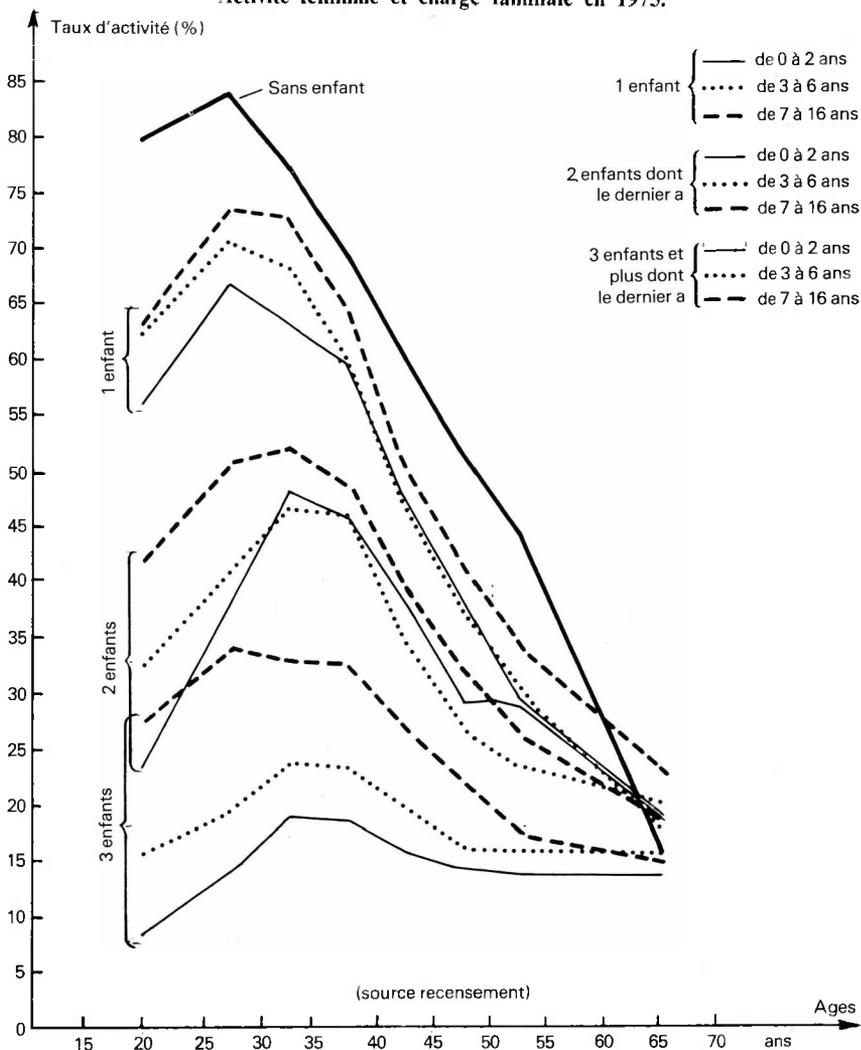


tend à se déplacer de deux vers trois enfants. Ce recul ne peut s'expliquer par une meilleure prise en charge collective des enfants en bas âge. Malgré l'amélioration de l'infrastructure, la France souffre encore d'un sous-équipement des centres d'accueil des enfants d'âge pré-scolaire, et des écoles maternelles.

On ne peut l'expliquer que par une volonté plus marquée des femmes mariées d'exercer une activité professionnelle, même au prix d'un alourdissement de leur charge de travail. La comparaison des taux d'activité des femmes mariées, en fonction de la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage et du nombre d'enfants à charge, atteste la diffusion de cette évolution à tous les milieux

GRAPHIQUE 3 B

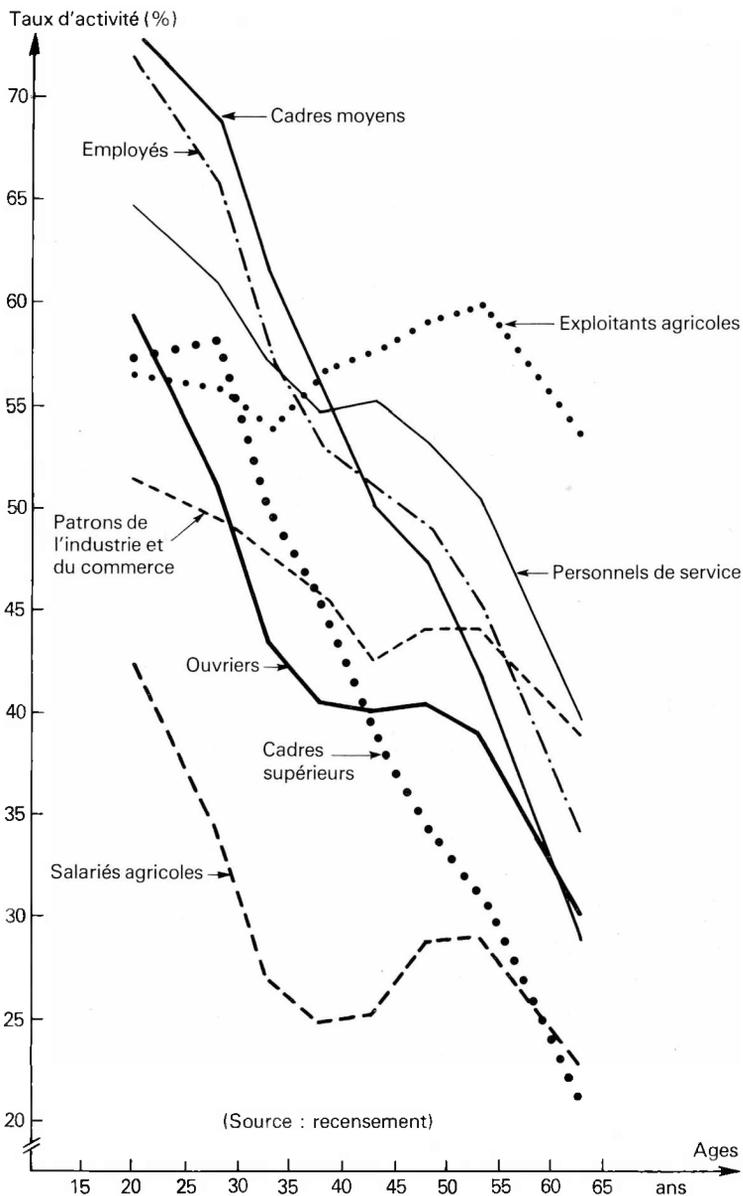
Activité féminine et charge familiale en 1975.



sociaux, même si en 1975, comme en 1962 et en 1968, la baisse de l'activité féminine avec l'accroissement de la charge familiale reste d'autant plus forte que l'on passe des femmes de cadres supérieurs aux femmes d'ouvriers.

GRAPHIQUE 4 A

Taux d'activité des femmes mariées selon l'âge quinquennal et la catégorie socio-professionnelle du mari, en 1968.



1.2.2. La forte poussée de l'activité féminine dans les catégories « employés » et « ouvriers » : un phénomène de rattrapage

En 1975, comme en 1968, la disparité des cycles d'activité des femmes mariées, selon leur milieu social d'appartenance, révèle le poids des facteurs culturels

GRAPHIQUE 4 B

Taux d'activité des femmes mariées selon l'âge quinquennal et la catégorie socio-professionnelle du mari, en 1975.

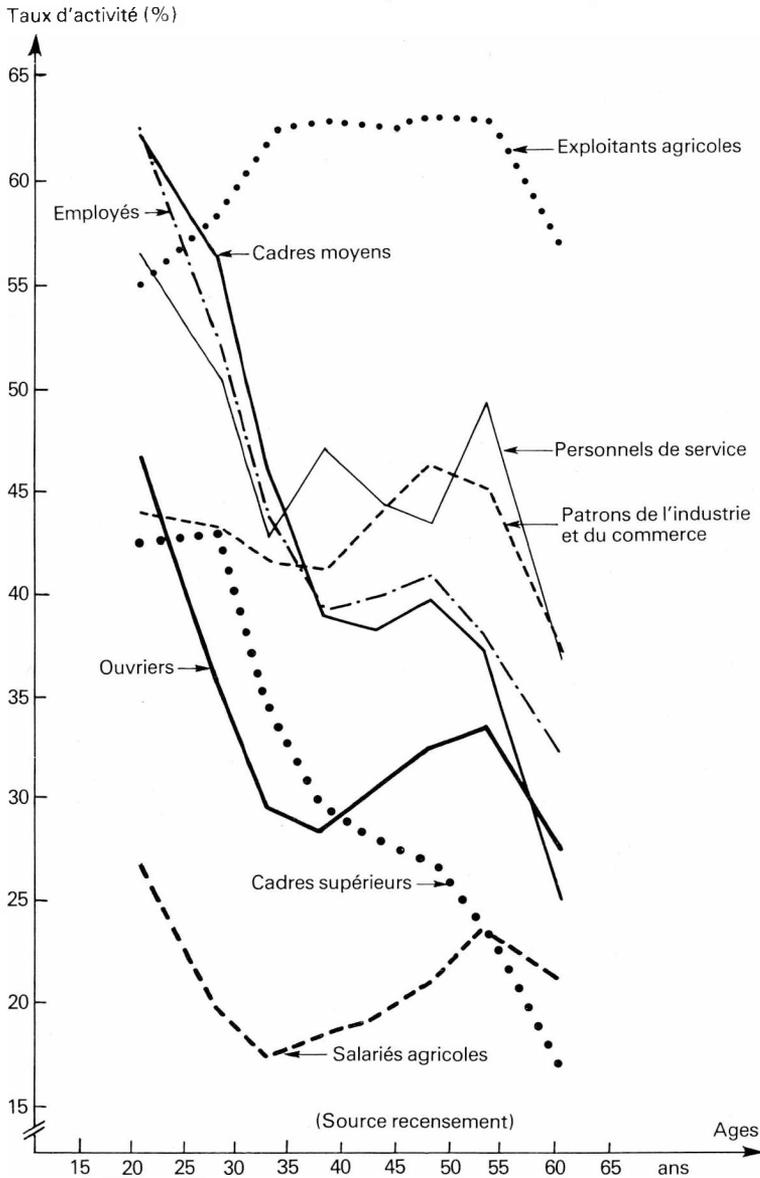


TABLEAU I

Taux d'activité des femmes mariées  
selon la C.S.P.C.M. (1) et la charge familiale

(en %)

C.S.P.C.M.	Nombre et âge des enfants												
	Sans- enfant	1 enfant de				2 enfants dont le dernier a				3 enfants et + dont le dernier a			
		7 à 16 ans	3 à 6 ans	0 à 2 ans	Tout âge confondu	7 à 16 ans	3 à 6 ans	0 à 2 ans	Tout âge confondu	7 à 16 ans	3 à 6 ans	0 à 2 ans	Tout âge confondu
1962													
Exploitants agricoles.....	57,6	62,1	61,4	60,5	61,8	63,2	61,3	59,7	62,0	61,4	60,7	57,7	59,9
Salariés agricoles.....	26,9	22,0	18,4	14,4	19,3	16,2	12,9	11,3	13,9	11,7	9,0	7,4	8,8
Patrons Industrie et Commerce....	43,5	43,9	40,7	37,8	42,5	38,5	34,1	30,2	35,6	31,2	27,3	24,1	27,4
Cadres supérieurs.....	27,1	24,5	33,3	29,7	27,0	18,7	19,2	20,8	19,3	14,4	13,1	10,2	12,6
Cadres moyens.....	48,2	40,1	46,1	46,0	42,8	28,6	24,8	27,5	27,1	18,7	15,4	14,4	16,0
Employés.....	49,3	44,2	47,2	43,7	44,7	26,8	24,7	22,5	25,0	16,6	12,5	8,9	12,3
Ouvriers.....	44,6	37,3	37,8	31,0	35,8	20,5	15,8	12,4	16,9	11,0	6,8	4,2	6,6
Personnel de service.....	47,4	46,1	41,7	39,7	44,1	30,1	30,9	27,2	29,7	15,9	15,1	10,6	13,5
1968													
Exploitants agricoles.....	59,7	63,9	60,6	55,4	62,3	62,1	58,9	56,4	60,1	62,1	61,0	60,9	61,3
Salariés agricoles.....	30,8	24,7	25,1	21,7	24,1	17,5	14,6	9,9	14,9	12,6	8,5	5,7	8,5
Patrons Industrie et Commerce....	45,9	46,2	48,1	42,7	46,1	38,7	36,7	34,0	37,1	29,4	26,9	22,3	26,2
Cadres supérieurs.....	33,3	29,2	41,8	42,0	34,2	23,7	28,1	27,9	26,0	15,9	15,8	17,1	16,2
Cadres moyens.....	52,1	45,1	58,1	57,1	51,5	32,2	33,8	33,3	33,1	19,2	18,1	18,1	18,4
Employés.....	54,6	44,8	58,0	55,0	50,1	30,9	30,8	30,5	30,8	18,3	14,3	12,3	14,8
Ouvriers.....	49,3	39,4	46,3	41,2	41,4	24,1	20,8	17,9	21,3	14,0	8,4	5,6	8,7
Personnel de service.....	52,4	46,8	49,4	51,2	48,4	38,3	31,5	29,8	34,2	23,7	28,9	16,4	19,5
1975													
Exploitants agricoles.....	58,3	53,1	56,9	55,1	57,6	56,2	53,0	50,1	54,4	54,5	53,9	51,6	53,6
Salariés agricoles.....	58,8	33,2	43,9	40,2	36,6	25,8	24,4	21,4	24,4	18,4	10,0	6,2	11,0
Patrons Industrie et Commerce....	48,8	49,3	55,3	52,0	50,8	43,2	42,2	39,5	42,2	31,9	27,4	23,6	28,3
Cadres supérieurs.....	42,5	41,4	60,2	57,9	49,2	39,1	41,9	42,5	40,8	29,2	27,0	25,2	27,4
Cadres moyens.....	60,5	57,2	73,5	71,1	65,4	49,3	51,3	49,9	50,2	35,3	29,2	26,0	30,6
Employés.....	60,2	56,5	73,0	69,5	64,1	46,4	48,4	44,6	47,6	29,4	24,2	18,1	24,2
Ouvriers.....	56,5	50,0	65,1	59,0	56,0	39,1	37,6	31,7	36,7	23,0	14,5	9,4	15,6
Personnel de service.....	57,7	58,7	66,8	62,4	61,4	50,7	49,9	40,1	47,7	35,2	27,5	24,1	39,7

(1) Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Source : R.P. 1962, 1968, 1975.

mais aussi économiques dans la décision d'activité de la femme. Cependant si en 1975 des disparités subsistent, quant au niveau d'activité, en général, les femmes de cadres moyens et d'employés travaillent davantage que les femmes des catégories extrêmes (cadres supérieurs et ouvriers). Les disparités s'estompent quant à la structure par âge. En effet, si l'on compare entre 1968 et 1975 le niveau et la structure de l'activité des femmes mariées selon leur catégorie sociale d'appartenance, la tendance à la généralisation du comportement d'activité des femmes des milieux les plus élevés s'affirme. Entre 1962 et 1968, la hausse des taux d'activité concerne particulièrement les femmes de « cadres supérieurs » et « professions libérales » âgées de moins de 30 ans. Entre 1968 et 1975, la hausse se diffuse à l'ensemble des catégories salariées en même temps qu'elle touche des classes d'âge plus nombreuses.

Il est important de noter que la nouvelle physionomie de la courbe d'activité féminine (disparition du creux traditionnel) apparaissait déjà en 1968 chez les femmes des catégories supérieures, alors que la courbe caractéristique de la discontinuité d'activité (bi-modale) s'affirme dans les catégories salariées les plus défavorisées (ouvriers, salariés agricoles).

On peut avancer que la disparition au recensement de 1975 de la courbe d'activité bi-modale est à rapprocher de la diffusion progressive à l'ensemble des femmes de catégories salariées de la structure par âge des taux d'activité des femmes de catégories supérieures.

Si les femmes d'employés et de cadres moyens ont, à tous les âges, des taux d'activité supérieurs à ceux des femmes de cadres supérieurs, leur structure tend à s'en rapprocher en 1975. Tout se passe comme si les femmes d'employés et de cadres moyens calquaient avec retard leur comportement d'activité sur les femmes de cadres supérieurs. Un comportement analogue peut être repéré chez les femmes d'ouvriers et de personnels de service. La similitude de la courbe d'activité des femmes d'ouvriers, au recensement de 1975, et de celle des femmes d'employés, au recensement de 1968, renforce l'idée d'une propagation en chaîne du cycle d'activité des femmes des catégories supérieures à celles qui se trouvent en-dessous dans la hiérarchie sociale.

## 2. LES PROPAGATEURS DE CHANGEMENTS

L'analyse de l'origine de la forte intégration des femmes à l'appareil de production est complexe parce que multidimensionnelle. Le développement de l'activité féminine apparaît comme la résultante d'un ensemble d'impulsions provenant de transformations structurelles qui ont favorisé l'attraction des femmes sur le marché du travail depuis le début des années soixante, en développant deux processus concomitants : par leur impact sur le mode d'organisation de la famille, ces impulsions ont favorisé une plus grande disponibilité des réserves de main-d'œuvre; et par leur impact sur les modalités d'usage des réserves de main-d'œuvre, elles ont été à l'origine d'un fort mouvement de mobilisation.

## 2.1. L'évolution des structures familiales, propagateur d'une activité féminine plus intense et continue

C'est au sein de la famille — unité de travail et de consommation — qu'est prise la décision de travail ou de non travail marchand de la femme. Ce processus décisionnel est soumis à un certain nombre de contraintes de revenus et de coûts dont la formulation donne lieu à des recherches multiples de modélisation et de tests empiriques dans le cadre des théories de l'offre de travail du ménage ([2], [16], [31], [40], [47]). Si les modèles présentés s'opposent quant au sens de la relation entre offre de travail de la femme et revenu du ménage (effet de revenu, effet de substitution) et au poids relatif des variables (salaire de la femme, revenu du mari, charge familiale) dans la détermination du comportement d'activité des femmes mariées, ces recherches reposent toutes sur le principe selon lequel la répartition du temps disponible de la femme entre temps de travail (marchand ou non marchand) et temps de loisir résulte d'un processus d'optimisation d'une fonction de préférence, dont les variables ont un fondement essentiellement monétaire. Ces théories ont l'avantage de mettre en avant le fondement économique du travail féminin <sup>(1)</sup> même si, dans la réalité, les modalités du calcul économique ne se posent pas dans des termes identiques selon les niveaux de revenu des ménages et surtout selon les milieux sociaux [9].

Ces théories ne sont cependant que d'une faible utilité quand on analyse les transformations récentes de l'activité féminine, du fait même du cadre a-historique dans lequel elles se situent. Si la famille constitue l'unité de décision dans l'allocation du temps de travail entre ses membres, elle ne constitue pas une unité isolée des structures sociales, économiques et institutionnelles au sein desquelles elle évolue. Toute transformation réagit sur la cellule familiale et peut modifier les termes dans lesquels se pose la prise de décision. Se trouve alors posé le problème de l'interaction entre le niveau macro-économique et la micro-unité, interaction qu'évacuent les théories micro-économiques de l'offre de travail en raisonnant dans le cadre de structures figées (exogénéisation des variables structurelles).

L'importance des transformations qui ont accompagné l'extension de l'activité féminine au cours de ces 20 dernières années nous amène à dépasser l'approche micro-économique de l'offre de travail de la femme pour concevoir l'évolution de l'activité féminine non pas en termes de comportement individuel mais en tant que réaction à des impulsions externes qui, transformant le mode d'organisation de la famille, ont modifié également le degré de disponibilité des réserves de main-d'œuvre féminine.

### 2.1.1. L'évolution des structures démographiques

Il est difficile de déterminer le sens de la relation entre la baisse de la natalité et le développement de l'activité féminine. De plus, si les tendances démogra-

---

(1) Dans l'enquête effectuée en 1974 par le Centre d'Étude de l'Emploi auprès de 1899 femmes âgées de 25 à 34 ans et mères de deux enfants, il ressort que plus de 80 % des femmes ayant décidé de poursuivre ou de reprendre une activité ont estimé que financièrement cela en valait la peine et 50 % à 60 % affirment s'être livrées à un calcul économique préalable [27].

phiques actuelles sont favorables ou liées à une activité plus intense et moins discontinuée pour les jeunes générations, l'antériorité de la chute démographique par rapport à l'extension de l'activité féminine et la forte hausse des taux d'activité féminins entre 1968 et 1975, à âge et charge familiale inchangés, affaiblissent le poids de l'évolution démographique dans l'explication du développement récent de l'activité féminine. Cette évolution doit plutôt être interprétée comme un « accélérateur » des mutations intervenues dans le déroulement de la vie professionnelle des femmes. La chute des taux de fécondité <sup>(1)</sup> par âge apparaît comme la résultante de transformations du mode de constitution de la famille favorables à une activité plus intense des femmes. Le nombre moyen d'enfants par famille diminue. Le recul des familles de trois enfants et plus renforce le poids des familles de un et de deux enfants, au sein desquelles l'activité féminine a le plus augmenté au cours de cette dernière décennie.

La tendance, depuis le début des années 1970, à l'allongement de l'intervalle protogénésique est à associer à une activité féminine plus intense aux âges jeunes. La fréquence des naissances dans les trois premières années du mariage est ainsi passée en France de 76 % en 1971 à moins de 65 % en 1976 [36]. Cette évolution est favorable à l'accroissement de l'activité des femmes âgées de moins de 25 ans, compte tenu du fait que la majorité des femmes travaillent avant la première naissance. Une enquête effectuée par l'I.N.E.D. en 1974 [34] révèle ainsi que huit femmes sur dix exercent une activité professionnelle avant la naissance de leur premier enfant et six sur dix après cette naissance.

L'allongement de l'intervalle protogénésique est à rapprocher du développement de l'activité féminine. Une enquête effectuée en 1971 au Québec auprès de 642 femmes âgées de moins de 35 ans et mariées depuis 5 ans et plus, met en évidence l'allongement de l'intervalle protogénésique avec l'activité de la femme et la durée de cette activité [28]. Si l'intervalle moyen entre le mariage et la première naissance est de 18 mois pour les femmes inactives, il passe à 23,7 mois pour les femmes ayant interrompu leur activité avant le 5<sup>e</sup> anniversaire de mariage et 29,5 mois pour les femmes encore actives au-delà de cette date.

Si le lien entre l'allongement de l'intervalle protogénésique et l'accroissement de l'activité aux âges jeunes apparaît clairement à travers les enquêtes françaises et étrangères, l'effet sur la régularité de l'activité semble très faible. On pourrait penser *a priori* que l'allongement de l'intervalle protogénésique, pour les femmes actives, est favorable à une activité plus continue, dans la mesure où l'exercice d'une activité durant une période suffisamment longue peut être un facteur de fixation dans le salariat. Les résultats de l'enquête effectuée par des membres du Centre d'Étude de l'Emploi [27] en 1974 tendraient à infirmer cette hypothèse. L'espacement plus ou moins long entre le mariage et la naissance du premier enfant a peu d'incidence sur la continuité de l'activité.

---

(1) Le taux global de fécondité générale est passé de 8,27 % en 1961 à 6,47 % en 1974 et atteint 5,74 % en 1976 [21].

### 2.1.2. *La déstabilisation des liens conjugaux*

Les travaux récents des sociologues de la famille convergent pour mettre en évidence la transformation de la conception du mariage chez les jeunes générations. En effet, le mariage est moins considéré comme l'engagement, vis-à-vis de la société, de fonder une famille unie par des liens durables que comme une formalité donnant acte à la société de la formation d'un couple nouveau [22], la durée de ce mariage relevant essentiellement de la volonté des conjoints. Le but de ce mariage est moins la recherche d'un bonheur durable dont les naissances constituent le gage (mariage romantique) [22] que le désir de mener, un temps, une vie commune (compagnonnage). Cette nouvelle conception des liens matrimoniaux nécessite une plus grande indépendance de la femme, susceptible de lui être procurée par l'exercice d'une activité professionnelle distincte de celle du conjoint. Deux phénomènes confirment cette nouvelle conception des liens matrimoniaux; c'est la montée parallèle depuis le début des années soixante de la cohabitation hors mariage et de la fréquence des divorces.

*La cohabitation* n'est pas une situation matrimoniale récente; en revanche, la diffusion de ce modèle aux catégories aisées, son adoption par les jeunes générations et sa reconnaissance sous conditions par la société [35] en sont une. Son impact sur l'activité féminine est évident : la législation, à la suite du vote d'un certain nombre de lois, vise à protéger les enfants conçus hors mariage, mais n'accorde qu'une faible protection à la femme inactive (1). Le besoin d'indépendance matérielle pour la femme non mariée se pose alors avec plus d'acuité. Il est donc peu surprenant de constater la faiblesse du nombre de femmes inactives parmi les couples non mariés. Ainsi, dans l'enquête effectuée par l'I.N.E.D., parmi les couples non mariés, 20 % des femmes seulement se sont déclarées inactives [35].

*Les liens conjugaux* sont moins stables. A partir des années soixante, on assiste dans pratiquement tous les pays occidentaux à une montée du taux de divortialité [22]. Si ce phénomène témoigne d'une évolution dans la conception du mariage, il est source d'une plus grande mobilité des couples et d'une déstabilisation de la famille. Le taux de divortialité varie selon le milieu social : faible chez les agriculteurs exploitants (0,7 % pour les hommes et 0,3 % pour les femmes en 1970), il est plus élevé dans les catégories salariées et plus particulièrement chez les cadres, professions libérales et employés et ceci surtout pour les femmes.

### 2.1.3. *L'activité et l'indépendance économique*

L'évolution des liens matrimoniaux sous-tend une plus grande indépendance économique des partenaires. L'activité salariée, source d'indépendance, devient aussi couverture des risques. Mais il serait hâtif de percevoir à travers ces transformations, une évolution du mode d'organisation familiale qui consacrerait la mort de la famille moderne.

---

(1) Tant en matière de transmission des biens qu'en matière de couverture des risques.

L'abandon progressif, par les jeunes générations, de l'image traditionnelle du mariage ne remet pas en cause celui-ci en tant qu'institution. La cohabitation juvénile est en effet plus vécue comme une phase préparatoire au mariage, que comme un rejet de l'institution. Le mariage apparaît comme une simple formalité, comme la légalisation d'une union de fait. Un certain nombre d'études de sociologues américains tendent à montrer qu'au divorce succède fréquemment un remariage [39]. Ce n'est pas, là encore, le mariage en tant qu'institution qui est remis en cause par la montée de la fréquence des divorces, mais l'idée que les liens du mariage sont indissolubles.

#### 2.1.4. *La transformation des modes de consommation*

L'extension depuis la fin de la seconde guerre mondiale de la sphère marchande ou non-marchande aux activités traditionnellement effectuées au sein de la famille (éducation, loisir, santé), la « capitalisation » des activités domestiques modifient le mode d'organisation de la famille en même temps que la place du travail féminin dans l'allocation du temps du ménage et son rôle dans la constitution du revenu. La famille-unité de consommation, qui émerge dans les catégories moyennes durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, devient la structure dominante depuis la fin de la seconde guerre mondiale [45].

Contrairement au mode d'organisation du travail de la femme qui se développe dans les catégories ouvrières au cours de la deuxième moitié du xix<sup>e</sup> et qui domine la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, l'activité de la femme est moins vécue comme une activité de réserve (1) que comme un élément permanent du niveau de vie de la famille. L'élévation continue du pouvoir d'achat des salariés, depuis le début du siècle, notamment dans les catégories ouvrières [30], modifie la place du travail féminin dans le revenu du ménage; la disparition de crises graves et la meilleure couverture des risques individuels affaiblissent le rôle de survie attaché au travail salarié de la femme. Pour la majorité des ménages, il apparaît comme un élément de confort, un moyen d'amélioration du niveau de revenu et d'accession au mode de vie des catégories supérieures. Cette nouvelle conception du travail féminin incite à une activité plus régulière. Si ce modèle est dominant, des disparités subsistent néanmoins entre catégories sociales. La faiblesse et la discontinuité de l'activité féminine des catégories sociales les plus défavorisées, exclues des bénéfices de la croissance (ouvriers agricoles, manœuvres et femmes du « quart monde » [5]) témoignent de la persistance de la vision du travail féminin « activité de survie ».

Si l'élévation continue du pouvoir d'achat des salariés, en modifiant les modes de consommation des ménages, est un propagateur d'une activité féminine plus régulière, d'autres transformations œuvrent dans le même sens, notamment l'évolution des attitudes vis-à-vis de l'enfant. Le passage de l'enfant-unité de travail à l'enfant-unité de consommation modifie la place de la femme dans la division du travail au sein de la famille dans la mesure où, l'enfant n'étant

---

(1) La femme, par l'exercice d'une activité salariée, a pour rôle principal d'assurer un minimum de subsistance en cas de défaillance des autres membres de la famille (conjoint et enfants) consécutive au chômage, décès, maladies, accidents, etc.

plus conçu comme un membre substituable à la mère dans le revenu du ménage, la femme devient le deuxième travailleur du ménage, et où la volonté d'assurer à chacun des enfants la scolarité la plus longue possible alourdit la charge financière des ménages, source d'une activité plus intense pour la femme <sup>(1)</sup>.

Simultanément, on assiste, au cours de ces dernières décennies, à une transformation du « calendrier » d'achat de biens durables et d'investissement des ménages. Ces achats, autrefois échelonnés en fonction de l'accroissement des revenus, tendent à se multiplier chez les classes d'âges de plus en plus jeunes. Les principaux achats d'équipement des ménages ont lieu dans les premières années du mariage. Cette transformation repérable en France à travers l'évolution du taux d'équipement par âge des ménages [15] apparaît également dans diverses enquêtes américaines. La propension à consommer des biens durables est plus élevée dans les ménages où le chef de famille a entre 25 et 34 ans et décroît ensuite avec le vieillissement des générations [41].

Ce qui est vrai de l'achat de biens d'équipement ménager l'est également de l'accession à la propriété. Pour toutes les catégories sociales, la propriété immobilière constitue l'actif principal de leur patrimoine. Elle apparaît également comme l'aspiration essentielle des ménages. Une enquête effectuée par l'I.N.S.E.E. dans l'Ile-de-France auprès de 8 800 ménages [23] ne révèle-t-elle pas que près de 46 % des ménages interrogés, en cas d'augmentation de leurs ressources, en profiteraient pour acheter un logement contre 16,3 % seulement pour améliorer leur vie de tous les jours ? Ces motivations, liées à la hausse spéculative des loyers notamment en zone urbaine, le développement et la

TABLEAU II

**Caractéristiques des ménages non-agricoles occupant un logement en accession à la propriété <sup>(1)</sup> selon la C.S.P. du chef de ménage**  
(en %)

	Cadres supérieurs Professions libérales	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Ensemble des ménages non agricoles
Propriétaires accédant :					
1963 .....	17,8	18,7	13,2	11,5	9,5
1973 .....	34,2	29,7	21,2	22,3	17,6
Propriétaires non accédant en 1973 .....	16,3	10,3	12,9	14,3	—
<sup>(1)</sup> Propriétaire en cours de remboursement d'emprunt. <i>Source</i> : [24].					

(1) Dans les enquêtes récentes effectuées auprès des femmes actives ou inactives sur les motivations des femmes au travail, le coût de l'éducation des enfants apparaît prioritairement dans les motivations financières invoquées par les femmes pour justifier leur volonté de maintien ou de reprise d'une activité professionnelle ([14], [38]).

simplification des modalités d'accès au crédit, l'évolution des mentalités et des attitudes des jeunes générations à l'égard du crédit expliquent la forte augmentation du pourcentage de ménages en accession à la propriété entre 1963 et 1973, et ceci pour toutes les catégories socio-professionnelles.

L'accession à la propriété s'effectue en majorité par les ménages de 30 à 40 ans [24], marquant là une transformation radicale dans la vitesse de constitution de leur patrimoine. Pour les générations antérieures, la constitution d'une épargne en vue d'acquérir un bien immobilier s'effectuait dans leurs dernières années de vie active, l'objectif étant d'alléger les dépenses durant la dernière période de la vie, où les revenus diminuent. Pour les jeunes générations, l'accession à la propriété ne constitue plus un « tremplin vers la retraite » mais un investissement nécessaire lorsque le ménage dispose d'une assise financière suffisante pour obtenir un crédit. Si l'accession à la propriété constitue, par rapport au système locatif, un moyen de réduction en longue période du coût du logement, elle contribue à court terme à accroître la charge financière du ménage. Le travail de la femme apparaît comme un moyen d'accroître le niveau de revenu du ménage.

Doit-on en conclure que le salaire de la femme est attaché à l'achat de biens particuliers d'équipement ou de logement ? Cette idée fort répandue et qui conforterait l'image du salaire de la femme comme élément transitoire du revenu du ménage ou comme travail d'appoint (le mari travaillant en permanence) est actuellement contestée par les travaux de Nicole Tabard [42] sur l'exploitation des enquêtes « conditions de vie » effectuées par l'I.N.S.E.E. en 1970, 1971 et 1972.

#### 2.1.5. *L'activité féminine, moyen de rattrapage des inégalités de revenu*

L'extension de l'activité féminine est-elle un facteur d'accroissement ou de réduction des inégalités de revenus primaires entre les ménages ?

Les tableaux issus des enquêtes sur les revenus fiscaux des ménages en 1970 et 1975 aboutissent à des conclusions identiques. Si l'on raisonne sur les catégories salariées (pour lesquelles les statistiques fiscales sont les plus fiables), la comparaison du niveau de revenu des ménages selon que la femme est au foyer ou exerce une activité salariée révèle une moins grande disparité des revenus fiscaux des ménages entre catégories socio-professionnelles lorsque la femme exerce une activité.

D'après l'enquête de 1970, pour les ménages où la femme est inactive, les revenus fiscaux moyens des cadres supérieurs sont 5,4 fois plus élevés que ceux des salariés agricoles. Pour les ménages où la femme exerce une activité salariée, l'écart se réduit à 3,3. Cette réduction des écarts s'explique par l'écrasement de la hiérarchie des salaires féminins vers les bas revenus. La disparité moins grande des salaires féminins, la concentration des femmes dans les bas revenus sont des facteurs réducteurs de la hiérarchie des salaires masculins. A ce titre, pour les ménages où les deux conjoints travaillent, l'activité féminine est réductrice d'inégalités de revenus.

**TABLEAU III**  
**Revenus fiscaux moyens des foyers**  
**selon le statut d'activité de l'épouse (1970)**

(en francs)

Catégorie socio-professionnelle du chef de foyer	Épouse inactive non retraitée (1)	Épouse active salariée (2)	Écart relatif (%) (2/1)
Exploitants agricoles.....	9 318	19 228	106,4
Salariés agricoles.....	10 833	16 905	56,1
Professions indépendantes.....	36 852	42 829	16,3
Cadres supérieurs.....	58 061	56 489	-2,7
Cadres moyens.....	28 906	36 917	27,7
Employés.....	19 779	28 211	42,6
Ouvriers.....	15 515	23 437	51,1
Inactifs.....	13 482	18 229	35,2
Ensemble.....	18 210	29 896	38,0

*Source* : [25].

Si la structure des revenus fiscaux des ménages à double salaire est moins inégalitaire que celle des revenus des ménages à salaire unique, il serait hâtif de conclure que l'activité salariée de la femme réduit les écarts de revenu, dans la mesure où elle creuse les écarts de revenu entre les familles à bas revenu et salaire unique et les familles à hauts revenus où les deux conjoints travaillent. Si l'on prend l'exemple d'un couple dont le mari est ouvrier non qualifié avec deux enfants à charge et dont la femme est au foyer, l'enquête sur les revenus fiscaux montre qu'en moyenne ce couple disposait en 1975 d'un revenu fiscal de 30 731 F. A situation familiale identique, un couple dont le mari est cadre supérieur disposait d'un revenu fiscal de 102 500 F (soit 3,3 fois plus) et, lorsque la femme est active, d'un revenu de 110 450 F (soit 3,6 fois plus).

En creusant les écarts de revenu, l'activité féminine est source de paupérisation des familles à bas revenu où la femme reste au foyer.

Les travaux effectués par l'I.N.S.E.E. sur la structure des ressources nettes <sup>(1)</sup> de familles-type, compte tenu des formes d'aide à la famille (prestations familiales, système d'imposition des ménages), montrent que ces aides réduisent mais ne compensent pas le « manque à gagner » des familles où la femme est inactive, ou la perte de revenu lorsque la femme s'arrête de travailler [12]. A ce niveau, le système d'aide à la famille ne revêt qu'un faible pouvoir incitateur du maintien des femmes au foyer et le revêt d'autant moins que le pouvoir d'achat des prestations familiales décroît régulièrement depuis 10 ans [12].

L'activité féminine accentue d'autant les disparités de revenus intra-catégorielles que l'on se situe dans les catégories les plus basses. L'enquête sur les revenus des ménages en 1970 tendait à montrer que les écarts de revenus entre

(1) Salaire annuel net moyen + prestations familiales - impôts sur le revenu.

ménages au sein d'une même catégorie sociale, selon l'activité ou l'inactivité de la femme, s'accroissaient lorsque l'on passait des catégories de cadres supérieurs aux catégories ouvrières. Dans les catégories ouvrières en effet, en 1970, les familles où l'épouse exerçait une activité salariée disposaient en moyenne d'un revenu fiscal de plus de 50 % supérieur à celui des familles où la femme était inactive (*voir* tableau III) (43 % chez les employés; 28 % chez les cadres moyens; nul chez les cadres supérieurs). Cette distorsion peut s'expliquer par un effet d'âge d'une part : les femmes de cadres supérieurs travaillent essentiellement aux âges jeunes, ce qui exprime une volonté de maintien du niveau de vie de la catégorie à laquelle elles appartiennent; et elles interrompent plus facilement leur activité en raison de la progression, avec l'âge, du salaire de leur conjoint; par un effet de structure des salaires d'autre part : les différences de salaires hommes-femmes en moyenne faibles dans les catégories ouvrières, s'élèvent dans les catégories sociales supérieures.

Les données de l'enquête sur les revenus fiscaux en 1975 confirment cette distorsion intra-catégorielle (63 % chez les ouvriers non qualifiés de moins de 35 ans; 67 % chez les ouvriers non qualifiés de plus de 35 ans sans enfant à charge) bien que les écarts se réduisent avec le nombre d'enfants à charge dans les catégories ouvrières (48 % d'écart avec un enfant à charge, 45 % avec deux enfants (*voir* tableau IV). On peut en déduire que le développement du travail féminin dans les catégories moyennes et supérieures, au cours des années soixante, a été un facteur d'aggravation des écarts de revenu et de conditions de vie entre les ménages. La diffusion depuis la fin des années soixante de l'activité féminine à l'ensemble des femmes doit alors être interprétée davantage comme une volonté de rattrapage des écarts de conditions de vie que comme un simple phénomène de diffusion d'un modèle culturel.

## **2.2. La restructuration de l'appareil de production et la mobilisation des réserves de main-d'œuvre féminine**

Les transformations des structures socio-économiques, depuis les années soixante, ont accru le désir d'activité des femmes mariées. Cette évolution ne peut être saisie intégralement à travers les statistiques officielles, dans la mesure où le critère d'activité ne retient que le désir clairement exprimé par une volonté de rechercher un emploi. Mais, à côté des personnes qui déclarent spontanément rechercher un emploi (P.D.R.E.) ou dans le cours de l'interview (P.M.D.R.E.) (1), il existe une réserve de main-d'œuvre « cachée » dans l'inactivité (composée surtout de femmes) qui manifeste pourtant un désir conditionnel de travailler. Ainsi, au cours de l'enquête sur l'emploi de 1969, 900 000 personnes se déclaraient prêtes à travailler si on leur en offrait la possibilité (occasions d'emploi). Volontaires ou velléitaires (2), disponibles immédiatement ou sous conditions, les femmes inactives constituent des réserves de main-d'œuvre que les transformations structurelles vont attirer en masse sur le marché du travail.

---

(1) Lors des enquêtes annuelles sur l'emploi effectuées par l'I.N.S.E.E.

(2) Distinction introduite par F. MICHON [33] : volontaires : individus qui manifestent une volonté déclarée et intangible; velléitaires : désir de travail déclaré non spontanément.

TABLEAU IV

## Comparaison des revenus selon que le conjoint est actif ou inactif.

Revenu primaire moyen par type de famille  
et catégorie socio-professionnelle du chef de famille.

	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Artisans petits commerçants	Industriels gros commerçants	Professions libérales	Cadres supérieurs
<i>Couples sans enfant :</i>						
1. Conjoint actif . . . . .	18 353	(35 101)	59 972	142 931	103 525	105 263
11. Chef âgé de moins de 35 ans . . . . .	(27 216) <sup>(1)</sup>	(33 567)	(51 020)	(175 519)	62 529	72 858
12. Chef âgé de 35 ans ou plus . . . . .	17 851	(35 838)	61 152	138 609	119 538	118 086
2. Conjoint inactif . . . . .	18 983	22 494	50 607	137 034	118 391	105 129
21. Chef âgé de moins de 35 ans . . . . .	(16 347)	(19 802)	(26 908)	(34 023)	(76 490)	61 661
22. Chef âgé de 35 ans ou plus . . . . .	19 089	22 663	51 550	138 825	121 505	110 474
Rapport 11/21 . . . . .	(1,66)	(1,70)	(1,90)	(5,19)	(0,82)	1,18
Rapport 12/22 . . . . .	0,94	(1,58)	1,19	1,00	0,98	1,07
<i>Couples avec enfant :</i>						
3. Conjoint actif . . . . .	24 161	40 775	65 938	134 970	136 977	108 860
31. 1 enfant . . . . .	23 311	37 916	59 411	118 647	108 590	104 151
32. 2 enfants . . . . .	24 488	(43 609)	70 202	154 378	138 086	110 450
33. 3 enfants et plus . . . . .	24 646	(44 721)	73 896	130 504	186 723	116 567
4. Conjoint inactif . . . . .	23 130	26 484	55 489	127 714	134 519	107 218
41. 1 enfant . . . . .	23 350	25 417	52 946	136 316	128 721	103 169
42. 2 enfants . . . . .	23 997	24 782	57 089	137 334	128 831	102 500
43. 3 enfants . . . . .	20 755	28 097	60 349	92 900	142 339	115 833
44. 4 enfants et plus . . . . .	23 953	27 572	49 518	123 034	160 906	119 326
Rapport 31/41 . . . . .	1,00	1,49	1,12	0,87	0,84	1,00
Rapport 32/42 . . . . .	1,02	1,76	1,23	1,12	1,07	1,08
5. Personnes seules avec enfant . . . . .	23 900	(26 425)	40 031	(128 034)	92 888	81 675
51. 1 enfant . . . . .	(20 185)	(26 425)	45 828	(122 335)	(84 026)	(78 072)
52. 2 enfants et plus . . . . .	(30 067)	-	(32 283)	(137 756)	(109 343)	(87 982)
(1) Toutes les estimations établies à partir d'un échantillon inférieur à 40 ménages ont été mises entre parenthèses.						
Source : [25].						

Les transformations des structures productives qui accompagnent le développement économique de la France, depuis 1968, s'appuient sur une mobilisation intensive des réserves de main-d'œuvre féminine. Ce processus apparaît très clairement dans la contradiction apparente entre l'accroissement simultané du chômage et des créations d'emploi entre 1968 et 1974. Les créations d'emploi contribueraient plus à déplacer la frontière entre l'activité et l'inactivité qu'à réduire le niveau du chômage déclaré. En d'autres termes, l'accroissement de l'emploi jusqu'en 1974 s'est accompagné d'un profond appel à l'inactivité,

	Cadres moyens	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Inactifs	Ensemble
<i>Couples</i>						
<i>sans enfant :</i>						
1. Conjoint actif.....	66 217	55 079	46 435	40 282	39 893	52 841
11. Chef âgé de moins de 35 ans.....	56 822	49 503	42 943	36 613	(32 822)	48 235
12. Chef âgé de 35 ans ou plus.	75 603	58 738	49 917	42 523	41 016	55 233
2. Conjoint inactif.....	59 272	37 953	32 847	26 060	31 385	38 205
21. Chef âgé de moins de 35 ans.....	36 694	(28 431)	28 174	(22 403)	(13 186)	31 536
22. Chef âgé de 35 ans ou plus.	63 926	39 058	34 075	26 491	31 472	38 511
Rapport 11/21..	1,55	(1,74)	(1,52)	1,63	(2,49)	1,53
Rapport 12/22..	1,18	1,50	1,46	1,61	1,30	1,43
<i>Couples</i>						
<i>avec enfant :</i>						
3. Conjoint actif.....	68 308	55 734	48 281	43 499	47 323	58 605
31. 1 enfant....	66 292	55 857	48 430	43 100	44 637	56 629
32. 2 enfants...	70 678	54 810	47 497	44 661	52 468	61 910
33. 3 enfants et plus.....	69 750	57 153	49 371	42 589	(46 765)	57 820
4. Conjoint inactif.....	56 390	40 044	33 354	30 441	36 693	48 598
41. 1 enfant....	57 227	40 577	32 856	29 157	35 240	49 190
42. 2 enfants...	56 450	41 042	33 061	30 731	42 751	51 055
43. 3 enfants...	50 759	40 730	33 402	30 943	(39 671)	48 069
44. 4 enfants et plus.....	63 489	35 423	34 435	30 821	(29 354)	43 475
Rapport 31/41..	1,16	1,37	1,47	1,48	1,26	1,15
Rapport 32/42..	1,25	1,33	1,43	1,45	1,22	1,21
5. Personnes seules avec enfant.....	45 371	31 263	32 638	24 272	28 167	33 878
51. 1 enfant....	46 506	30 905	(23 978)	22 571	24 402	32 817
52. 2 enfants et plus.....	(43 076)	31 808	(39 842)	26 339	29 527	35 368

favorisant la mobilisation de nouvelles disponibilités de main-d'œuvre féminine et révélant l'importance du sous-emploi des femmes, de leur chômage caché <sup>(1)</sup> dans l'inactivité.

Nous allons maintenant présenter un autre ensemble de propagateurs; ils concernent les mutations fondamentales de l'appareil productif, indiquent comment s'opère une régulation du fonctionnement du marché du travail par l'intermédiaire de la main-d'œuvre féminine et les conséquences de cette régulation sur l'évolution des structures d'emploi féminin. L'optique adoptée, consistant à mettre en évidence le double processus mis en œuvre sur le marché du travail qui aboutit à une mobilisation des ressources de main-d'œuvre féminine et à de nouvelles modalités d'usage de celles-ci, est importante du point de vue de la compréhension du fonctionnement de ce marché. Cette approche s'articule autour de deux notions, appréhendées par l'intermédiaire de leur « degré relatif », la disponibilité et la mobilisation.

*La disponibilité* renvoie, en première approximation, à la capacité de réponse à un appel du système productif. C'est une des caractéristiques de la main-d'œuvre. Il faut distinguer la disponibilité immédiate, que traduit une demande d'emploi spontanée et déclarée et la disponibilité conditionnelle, qui désigne une offre de travail potentielle en réserve et ne traduit pas une demande d'emploi exprimée.

Le contexte social, institutionnel, culturel, a modifié le degré de disponibilité des femmes, qui d'inactives effectives sont devenues actives potentielles.

*La mobilisation* renvoie au processus d'appel de l'appareil productif. En effet, si l'offre de travail apparaît de moins en moins comme une offre individuelle, son caractère d'autonomie par rapport au marché du travail n'est que relatif. Les besoins du système économique, le modelage de l'offre de travail (quantitatif et qualitatif) par la demande de travail induisent une nécessaire diversification des degrés de mobilisation. Dès lors, l'appréhension du fonctionnement du marché du travail est plus claire. La démarche adoptée traduit un rejet des approches concernant l'évolution de l'activité féminine – l'offre de travail des femmes – comme résultante d'un comportement autonome <sup>(2)</sup>. On ne peut pas rejeter en bloc l'ensemble des arguments avancés ici, car ils « n'abordent » pas l'analyse mais relèvent essentiellement de constats objectifs. Néanmoins, on peut regretter qu'il n'existe pas une orientation qui puisse nous présenter en étroite relation les contraintes socio-économiques s'exerçant sur la main-d'œuvre féminine qui, d'une part sont liées à une évolution en œuvre dans la sphère de la consommation, d'autre part résultent d'un appel « contraignant » en provenance de la sphère productive.

---

(1) Le chômage caché traduirait une disponibilité conditionnelle, une offre de travail potentielle en réserve puisque non traduite par une demande d'emploi au moment de l'observation [33].

(2) « Les femmes se sont mises à travailler (...). Certes, il y a des raisons de penser que la nécessité ou l'envie d'un second salaire, l'accès à une plus grande indépendance, le désir de substituer d'autres activités à des tâches domestiques désormais partiellement mécanisées, et la maîtrise du moment de la procréation rendue possible par la contraception constituent les motifs les plus importants de cette décision sans qu'on puisse leur assigner une importance relative qui d'ailleurs doit varier considérablement selon les milieux sociaux » [13].

En outre, notre démarche confirme l'hypothèse de l'interdépendance entre l'offre et la demande. La demande de travail, exprimant les besoins du système productif, façonne l'offre. Combinant les besoins nécessaires et les stratégies de gestion de la main-d'œuvre, le fonctionnement du marché du travail utilise la diversification des ressources de main-d'œuvre, s'appuie sur les « infériorisations sociales » et les reproduit. Cette approche est centrée sur la dynamique de structuration du marché du travail. L'intégration massive des femmes à l'appareil productif doit être envisagée dans cette perspective : il s'agit de préciser la place des femmes lors des restructurations d'une part, les évolutions de l'usage de la main-d'œuvre féminine d'autre part. Pour mettre en évidence ce qui paraît être un rôle d'adaptation de la main d'œuvre féminine, nous nous appuyons successivement sur l'analyse des mutations fondamentales qui ont touché l'appareil productif, (et plus spécifiquement, en son sein, l'emploi féminin) et sur la sensibilité de l'emploi féminin aux variations de l'emploi global à travers deux périodes que l'on peut qualifier de périodes de prospérité (jusqu'en 1974) puis de crise (depuis 1974).

### 2.2.1. *Main-d'œuvre féminine et restructuration de l'appareil productif*

Trois mutations fondamentales sont perçues :

En premier lieu, on observe une restructuration du système productif selon deux modalités; une restructuration interne à la sphère capitaliste dominante qui s'opère massivement dans le secteur de la production industrielle et une extension du mode de production capitaliste aux secteurs « pré-capitalistes », tels que l'agriculture sur une base familiale, l'artisanat et le petit commerce, qui se concrétise, en ce qui concerne l'utilisation de la main-d'œuvre, par une extension du salariat.

En deuxième lieu, se poursuit le développement rapide du secteur tertiaire, perpétuant la modification du partage sectoriel des activités économiques.

En troisième lieu, le souci d'économicité de la part des chefs d'entreprises apparaît selon des modalités nouvelles. Il entraîne une gestion plus stricte

TABLEAU V  
Évolution de la population active  
féminine salariée de 1962 à 1975

(en milliers)

Année	Population active		Taux de salarisation (%)
	Totale	Salariée	
1962 . . . . .	6 585	4 542	69,0
1968 . . . . .	7 123	5 346	75,3
1975 . . . . .	8 132	6 940	85,3

Source : I.N.S.E.E. (recensements de la population).

de la main-d'œuvre qui se traduit par l'émergence des formes précaires d'emploi permettant l'introduction d'une relative souplesse dans l'usage de la main-d'œuvre, et par la décentralisation géographique en zone rurale qui tend à privilégier l'embauche de la main-d'œuvre féminine excédentaire de l'agriculture.

Face à ces trois mutations, nous examinons successivement les modalités de la salarisation de la main-d'œuvre féminine, la poursuite du développement du tertiaire et l'évolution de l'emploi des femmes dans l'industrie.

### 1) *Les modalités de salarisation de la main-d'œuvre féminine*

La période 1968-1975 a montré une accélération du processus de salarisation de la main-d'œuvre féminine. Le taux de salarisation des femmes actives est passé de 75,2 % en 1968 à 84,1 % en 1975 (1). Il dépasse pour la première fois le taux de salarisation de la main-d'œuvre masculine qui est de 81,8 % en 1975 (2).

Ce mouvement ne peut être isolé d'une perspective historique plus large qui, nous l'avons mentionné dans l'introduction, révèle une coïncidence des mouvements de l'activité féminine avec ceux de la salarisation de la main-d'œuvre [10]. Cette coïncidence confère d'ailleurs aux femmes un rôle privilégié dans l'extension du salariat qui s'effectue toujours par l'appel à des nouvelles ressources de main-d'œuvre dont les femmes constituent une large composante. Trois grandes périodes peuvent être distinguées dans l'intensité du recours à la main-d'œuvre féminine ([9], [17]). Ce fut :

- de la monarchie de juillet à la grande crise agricole (de 1830 à 1890), l'intégration massive des femmes au salariat;
- de 1890 à 1940, la stagnation du travail féminin;
- de 1945 à nos jours, la reprise d'un mouvement d'intégration des femmes à l'activité salariée à un rythme qui s'accélère depuis la fin des années soixante.

Ces périodes correspondraient aux différentes phases et modalités d'extension du salariat. L'appel à la main-d'œuvre féminine apparaît fortement lié non pas tant à la croissance de l'emploi qu'au rythme de la salarisation; il dépend également de l'évolution du recours aux autres composantes des ressources de main-d'œuvre.

Sur la période récente, le même type d'évolution peut être mis en évidence. D'une part, on assiste de plus en plus au déclin du secteur incluant jusqu'alors des emplois en marge du salariat, tels que l'agriculture, le petit commerce, l'artisanat, en raison de l'extension du mode de production capitaliste dominant; les petites unités de production à base familiale laissent la place aux productions de grande échelle insérées surtout dans un rapport de production capitaliste et qui introduisent précisément le rapport salarial. D'autre part, ce type d'expansion ou de restructuration économique s'appuie sur la mobilisation progressive de ressources de main-d'œuvre jusque là potentiellement disponibles qui se trouvent parmi les femmes, les jeunes ou les étrangers.

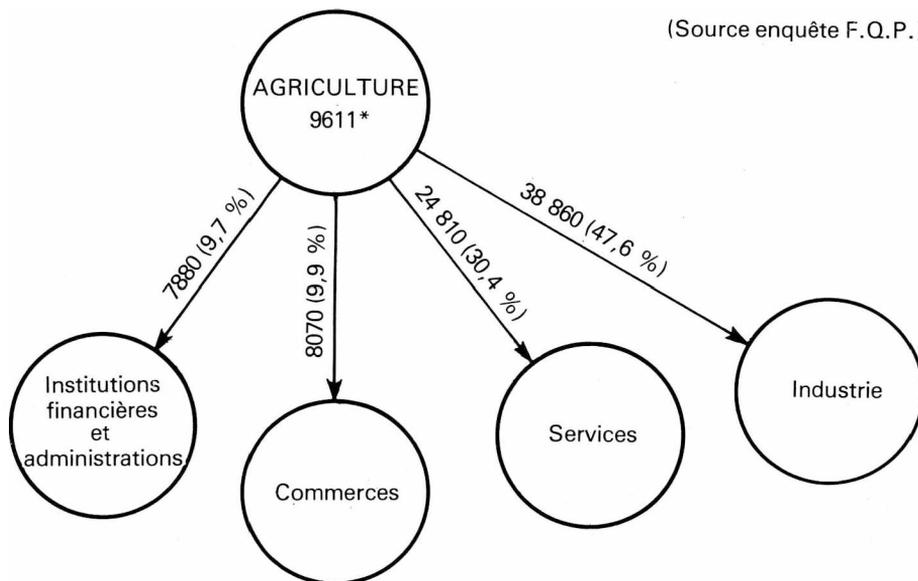
(1) Il était de 69 % en 1962.

(2) Données du recensement de population I.N.S.E.E. 1975.

GRAPHIQUE 5

Répartition des départs des femmes de l'agriculture vers d'autres secteurs d'activité, entraînant un changement de statut (non salariée-salariée) entre 1965 et 1970.

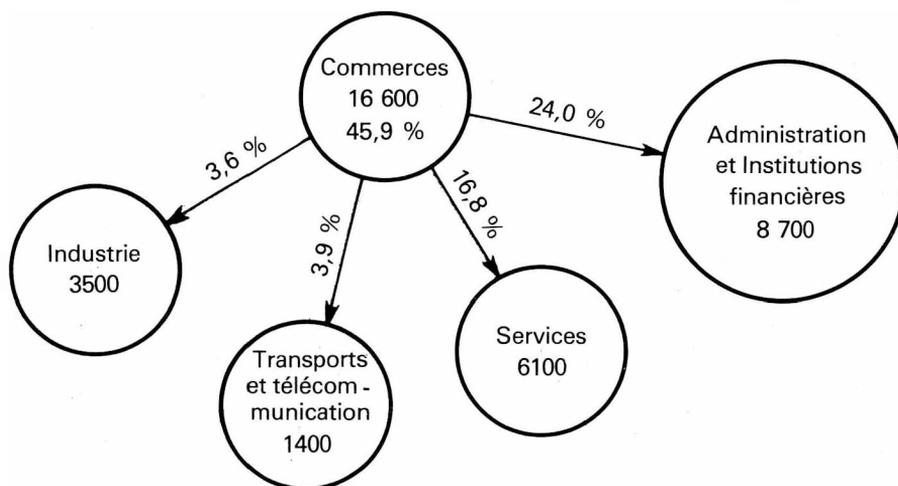
(Source enquête F.Q.P.)



\* Passage d'exploitants agricoles ou aides familiales à salariés agricoles

GRAPHIQUE 6

Réallocation sectorielle des femmes non salariées du commerce en 1965 occupant un emploi salarié en 1970.



(Source enquête F.Q.P.)

L'accélération du processus de salarisation peut trouver son origine dans deux types de « transferts ». Le premier est lié au mouvement d'allocation primaire de la force de travail (entrées en activité en provenance de l'inactivité). Les premières entrées en activité s'opèrent massivement vers les emplois salariés. De 1965 à 1970, 90 % des femmes qui sont entrées en activité ont occupé un emploi salarié [26]. Le deuxième est lié au mouvement de réallocation de la force de travail. Il s'agit des transferts au sein de l'activité du non salariat au salariat. Les femmes majoritaires parmi les aides familiaux sont particulièrement touchées par ce processus. Ce mouvement de réallocation s'opère par des mutations internes au secteur ou externes (réallocation sectorielle de la main-d'œuvre). Nous résumons ces observations dans les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce [9], dans les graphiques 5 et 6.

La disparition progressive des actifs familiaux (aides familiaux, indépendants, employeurs, liés à l'exploitation familiale) résulte du jeu de deux flux conjoints de mobilité.

*Un flux de mobilité intra-générationnelle* : les actifs familiaux s'intègrent progressivement au salariat, les transformations des structures productives assurant l'exercice d'une production familiale dans des conditions de moins en moins viables. Dans quelques cas, où l'activité familiale subsiste, on enregistre une modification de l'appartenance socio-professionnelle de la femme sans qu'il y ait modification radicale de son statut et de sa place dans l'entreprise familiale. L'intégration au salariat s'effectue, en effet, soit par mutation inter-sectorielle (actives agricoles), soit par mutation intra-sectorielle (actives familiales du commerce).

*Un flux de mobilité inter-générationnelle* : les actifs familiaux forment une population âgée et les départs à la retraite sont particulièrement nombreux. La disparition progressive des non salariés provient aussi d'un remplacement insuffisant des départs à la retraite par les nouvelles générations qui cherchent à l'extérieur de l'unité familiale une activité plus « rémunératrice ».

Telles sont les causes et les modalités de l'extension de la salarisation de la main-d'œuvre féminine. Plusieurs remarques peuvent être faites. L'extension du salariat féminin pourrait être considérée comme significative d'une « fixation » plus radicale des femmes dans l'activité, ou tout au moins d'une amélioration de leur stabilité (1). C'est sans doute le cas des jeunes générations pour lesquelles l'entrée en activité se fait plus massivement vers les emplois salariés. Quant aux femmes ayant changé de statut (transfert du non salariat au salariat), elles sont peu concernées par une évolution de ce type; de fait, la discontinuité de la vie active des femmes « indépendantes » (ou actives familiales) est moins fréquente que celle des femmes salariées en raison de l'unicité du lieu de résidence et du lieu d'activité professionnelle. La « fixation » dans l'activité opérée en partie par la salarisation de la main-d'œuvre féminine introduit une relative rigidité au regard de la gestion de cette main-d'œuvre. On pourrait rapprocher ce constat de celui de l'émergence, au sein des catégories salariées, d'emplois

---

(1) C'est-à-dire une fréquence moins grande des mouvements d'interruptions – reprises d'activité au cours de la vie active.

précaires (vacataires, contractuels, temporaires, intérimaires), permettant une adaptation plus stricte des effectifs salariés aux besoins de l'appareil de production. Ces formes d'emploi favorisent l'introduction d'une plus grande souplesse dans la gestion de la main-d'œuvre [18]. L'instabilité des femmes dans l'emploi serait révélatrice de la mise en place d'une modalité relai de régulation du marché du travail, que les transferts entre l'activité et l'inactivité n'assureraient plus intégralement. La place des femmes dans « ces nouvelles formes d'emploi » n'est pas connue de façon très précise. On constate néanmoins que si elles sont fortement représentées dans la population travaillant sous contrat à durée déterminée <sup>(1)</sup>, elles ne paraissent pas occuper une place « spécifique » parmi les intérimaires. Ces observations doivent être sans doute modulées en fonction des caractéristiques des emplois et des secteurs. Des études ont montré que dans certains secteurs l'augmentation récente et massive de la main-d'œuvre féminine allait de pair avec une forte pénétration de l'intérim [3]. Ce type d'évolution traduirait la volonté d'introduire un personnel « peu conflictuel » et malléable.

En définitive, la forte salarisation de la main-d'œuvre féminine doit être interprétée comme un mouvement à long terme. « Le développement des ressources de main-d'œuvre en fonction du changement des conditions économiques n'est pas principalement une sensibilité réversible du salaire réel, c'est une dépendance irréversible vis-à-vis du développement industriel par extension du salariat » [1].

## 2) *La poursuite du développement rapide du tertiaire*

Le secteur tertiaire reste le pôle d'attraction de la main-d'œuvre féminine. Il regroupe en 1975 près de 70 % des emplois féminins salariés et représente 83 % des créations nettes d'emploi de 1968 à 1975; à cet égard, son rôle moteur n'est pas nouveau. Dans ce secteur, la mobilisation de la main-d'œuvre lors de créations d'emploi s'effectue massivement par un appel aux inactifs (ou inactives), contrairement aux processus mis en œuvre dans l'industrie où les créations d'emploi sont pourvues par des inactifs et par des actifs occupés au préalable dans d'autres secteurs industriels <sup>(2)</sup>.

Au sein des activités tertiaires, les secteurs les plus dynamiques en cette matière peuvent être isolés : les institutions financières et les administrations représentent plus de 50 % des créations nettes d'emploi dans le tertiaire entre 1968 et 1975. Dans une moindre mesure, les commerces et services sont aussi créateurs d'emploi, alors que l'emploi féminin décroît très fortement dans les services domestiques (36 % des suppressions nettes d'emploi dans ce secteur entre 1968 et 1975). Les transformations du mode de consommation des ménages (recours de plus en plus massif aux biens et services marchands) et le besoin

---

(1) Au 15 avril 1977, 2,1 % des femmes contre 1,1 % des hommes actifs travaillaient sous contrat à durée déterminée. *Source* : Ministère du Travail.

(2) Ceci ne veut pas dire que les voies d'appel sont exclusives, mais simplement qu'elles existent et paraissent spécifiques. Par ailleurs, les données sur lesquelles nous nous appuyons peuvent paraître insuffisantes. Elles concernent des soldes (appel-rejet) et non les flux bruts.

croissant des entreprises en services rendus par des organismes spécialisés (sous-traitance) expliquent le développement des activités de services (enseignement, culture, loisir, santé) pour les premiers et le développement massif des organismes de crédits et de conseils (banque, assurances, sociétés de crédits, sociétés d'études et de conseils) pour les seconds. L'évolution des effectifs des catégories socio-professionnelles de 1968 à 1975 montre également le développement rapide de certaines activités de services et en leur sein la pénétration plus marquée de personnels féminins. Il en est ainsi des « professeurs, professions littéraires et scientifiques » (+ 8,5 % par an) et du « personnel médical et social » (+ 8,1 % par an) [43]. Les activités du tertiaire, par leur dynamisme en matière de créations d'emploi, ont été favorables à l'accroissement de la participation des femmes à l'activité.

Pourtant, la féminisation du secteur tertiaire est loin de signifier une réelle mixité des emplois. Elle cache le maintien d'un cloisonnement des emplois féminins. Dans toutes les activités du tertiaire, la féminisation des emplois varie en sens inverse du degré de qualification. Ainsi, dans le secteur des banques et des assurances où les femmes représentent 50 % de l'effectif salarié en 1974, elles constituent 70 % des employés administratifs et 18 % des cadres administratifs supérieurs (voir tableau VI). La faible probabilité d'accès des femmes aux postes qualifiés mettant en jeu des relations d'autorité, oblige à nuancer la signification de la forte croissance relative des effectifs féminins, cadres moyens et cadres supérieurs [43]. Elle concerne surtout les emplois de personnels médicaux et sociaux d'une part, d'instituteurs et de professeurs d'autre part.

TABLEAU VI

Les femmes dans les emplois du secteur des banques et des assurances en 1974.

Emplois (1)	Effectifs féminins au 1 <sup>er</sup> janvier 1974	Taux de féminisation Femmes Ensemble (%)
Techniciens et cadres techniques (01, 06, 08, 09).....	80	5,7
Ouvriers (10, 32, 07).....	835	17,6
Cadres administratifs supérieurs (35, 39)...	3 696	17,6
Cadres commerciaux (41, 42).....	358	14,6
Cadres techniques de la banque et des assurances (44).....	22 478	25,7
Employés administratifs (36, 38, 40).....	102 235	69,1
Employés de commerce (43).....	79	35,9
Personnel qualifié de la banque et des assurances (45).....	41 777	51,2
Employés de service (60).....	26 095	52,4

(1) Agrégation de la nomenclature en 62 postes.  
Source : Enquête structure des emplois.

Les fonctions féminines dans le tertiaire résultent de trois principes généraux : l'assignation des femmes en priorité dans les emplois non directement productifs ou improductifs, la subordination des femmes au regard de l'autorité et de la qualification et le transfert aux services collectifs des activités traditionnellement effectuées dans le cadre familial.

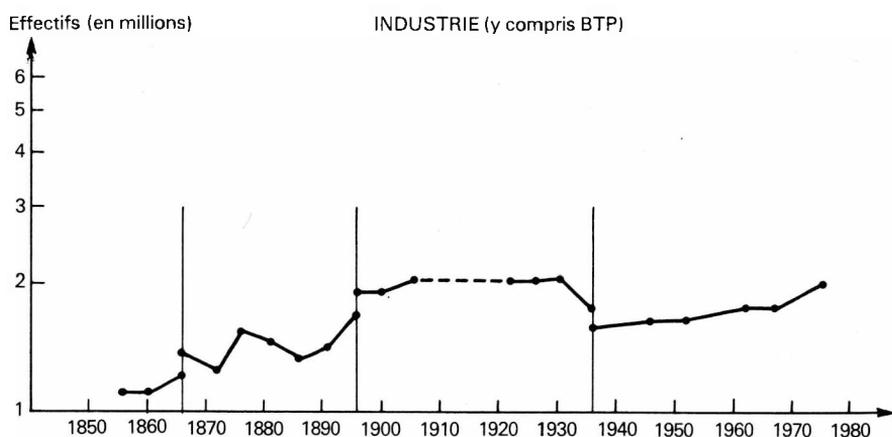
Par ailleurs, les processus de précarisation des emplois apparaissent également dans le tertiaire, en particulier, dans l'administration [32] (secteur important du point de vue de sa croissance); les femmes constituent, en 1975, 57 % des effectifs occupés dans les emplois dits précaires (vacataires, contractuels, temporaires, auxiliaires...) et 46 % des effectifs occupés dans les emplois « stables » [5]. Entre 1969 et 1975, le pourcentage des non titulaires de la fonction publique a augmenté dans tous les ministères à l'exception du Ministère de l'Éducation. Pour ce dernier, la baisse de la part des non titulaires s'explique par leur titularisation ou leur non-réemploi.

### 3) L'évolution de l'emploi des femmes dans l'industrie

Les mutations les plus radicales s'observent en réalité dans l'industrie. C'est dans ce secteur d'activité que s'articulent les nouvelles modalités d'usage pendant une période de large restructuration. La période intercensitaire 1968-1975 marque une rupture de la tendance de l'évolution de l'emploi féminin dans l'industrie depuis le début du siècle du double point de vue du niveau de l'emploi et de sa structure.

GRAPHIQUE 7

#### Évolution de l'emploi féminin dans l'industrie



Source : Recensements de la population, données corrigées par J.-C. Toutain [46].

Au xx<sup>e</sup> siècle, l'emploi féminin industriel, d'après les données censitaires a stagné de 1906 à 1936, puis regressé de 1936 à 1954. La déféminisation des effectifs de l'industrie résultait du déclin du secteur textile non compensé par un appel vers les autres secteurs.

TABLEAU VII

Évolution de la féminisation par secteur entre 1968 et 1975.

Secteurs B.C.N.D.	Taux de féminisation aux recensements (1)		Part des femmes dans les créations nettes d'emplois de 1968 à 1975
	1968	1975	
Agriculture.....	33,3	31,0	—
Industrie, non compris le bâtiment.....	29,0	29,7	38,4
Biens d'équipement.....	20,9	23,9	35,5
<i>dont :</i>			
Construction électrique.....	34,9	39,3	49,4
Biens intermédiaires.....	17,9	20,3	68,0
<i>dont :</i>			
Électricité, eau.....	15,9	17,3	30,1
Gaz naturel, produits pétroliers.....	16,5	19,3	30,7
Matériaux de construction, céramique...	11,9	15,1	—
Minerai de fer, sidérurgie.....	6,7	7,1	13,5
Première transformation des métaux.....	20,4	22,6	44,7
Chimie, caoutchouc.....	26,8	27,6	32,7
Papier-carton.....	35,2	33,3	19,4
Biens de consommation.....	42,8	41,9	—
<i>dont :</i>			
Industries agricoles et alimentaires.....	29,7	32,1	—
Automobile.....	17,3	18,8	22,9
Habillement.....	81,1	81,9	—
Cuir.....	46,6	53,1	—
Transformation matières plastiques, industries diverses.....	44,9	15,1	46,7
Transports, services, commerces.....	40,9	43,8	64,8
<i>dont :</i>			
Transports.....	12,1	14,3	87,3
Télécommunications.....	40,7	38,3	22,9
Autres services.....	47,7	51,9	70,7
Commerces.....	42,9	44,2	60,6
Hors secteurs.....	52,2	53,2	57,8
<i>dont :</i>			
Banques, assurances.....	49,1	49,9	51,6
État (sauf armée).....	49,1	53,0	67,9
Collectivités locales.....	35,5	40,8	58,3
Services domestiques.....	94,7	93,8	—
Ensemble.....	34,6	36,6	79,8

(1) Taux de féminisation par secteur :  $\frac{\text{effectif féminin}}{\text{effectif total}}$

(2) Part des femmes dans les créations d'emploi :

$\frac{\text{effectif féminin au recensement de 1975} - \text{effectif féminin au recensement de 1968}}{\text{effectif total au recensement de 1975} - \text{effectif total au recensement de 1968}}$

Source : [20].

La période récente (1968 à 1975) marque une poussée des effectifs féminins dans l'industrie aussi bien en nombre que par rapport à la main-d'œuvre masculine. Cette rupture de tendance s'opère en particulier à l'occasion d'une augmentation de la main-d'œuvre féminine dans des secteurs où elle était peu présente jusque là, c'est-à-dire dans ceux qui étaient à « main-d'œuvre masculine prépondérante » (industrie des biens d'équipement et industrie des biens intermédiaires). Le bilan suivant peut être effectué.

Dans les *industries des biens de consommation*, deux groupes sectoriels doivent être distingués. Dans les secteurs traditionnellement féminins, l'emploi féminin soit stagne (habillement), soit regresse relativement plus vite que l'emploi masculin (textile). Les femmes pénètrent dans les secteurs en croissance, tels que l'automobile (les femmes représentent 23 % des créations nettes d'emploi de 1968 à 1975) ou les industries agro-alimentaires (les femmes assurent la quasi-totalité de la croissance des effectifs dans un contexte de baisse des effectifs masculins).

Dans les *industries des biens d'équipement*, les femmes participent davantage à la croissance des emplois, notamment dans la construction électrique et électronique; de 1968 à 1975, environ 50 % des créations nettes d'emplois leur reviennent [4].

Les *industries des biens intermédiaires* enregistrent la plus forte poussée de la main-d'œuvre féminine. Les femmes représentaient, en 1968, 18 % des effectifs salariés; entre 1968 et 1975, 68 % des créations nettes d'emploi leur sont imputables. La main-d'œuvre féminine pénètre essentiellement dans les secteurs en croissance du point de vue de leurs effectifs (électricité, premières transformations des métaux, industrie chimique, industrie du bois); au contraire, dans les secteurs où l'emploi regresse (métaux non ferreux), l'effectif féminin stagne, voire regresse moins que l'effectif masculin. Au total, l'évolution intercentenaire 1968 à 1975 de l'emploi salarié féminin dans l'industrie est marquée par deux tendances essentielles : dans les secteurs d'activité fortement féminisés (textile ou habillement par exemple), les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux suppressions d'emploi; il s'opère une déféminisation des secteurs traditionnellement féminins; au contraire, dans les secteurs industriels où les taux de féminisation sont inférieurs à 50 %, ou les femmes sont peu sensibles aux suppressions d'emploi, ou elles bénéficient en priorité des créations d'emploi.

Il s'ensuit un mouvement de féminisation des secteurs d'activité « à main-d'œuvre masculine prépondérante ». Ce jeu simultané illustre parfaitement le processus de « diffusion » de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie. Il permet d'ébaucher l'idée d'un rôle « structurel » essentiel de la main-d'œuvre féminine et de son usage lors des restructurations industrielles de ces dernières années.

Pour étayer cette analyse, nous ne devons pas nous arrêter à un seul constat d'évolution « sectorielle ».

Le jeu sur le développement inégal (conditions et processus de production, choix des débouchés internes ou externes...) des secteurs productifs industriels, dans les sociétés occidentales, constitue certainement un moyen de régulation

privilegié dans le mode de fonctionnement du système économique. Il est pourtant clair qu'à ce niveau d'analyse, nous devons introduire une autre dimension qui aboutit à l'observation des emplois (ou fonctions) occupés par la main-d'œuvre féminine dans les secteurs industriels « traditionnels » et dans ce que sont pour les femmes les « nouveaux » secteurs.

La diffusion sectorielle s'est-elle accompagnée d'une diffusion plus large au sein des emplois ? Quelles sont les conséquences de ces mouvements sur la qualification de la main-d'œuvre féminine ? En définitive, s'opère-t-il un décloisonnement des fonctions féminines permettant de percevoir l'ébauche d'une réelle mixité des emplois et une « égalité » des hommes et des femmes dans l'échelle hiérarchique des qualifications ?

Nous allons donner quelques éléments de réponse à ces questions à partir des observations statistiques dont nous disposons. Elles ne seront pas complètes, nous avons en effet conscience des lacunes attachées à nos modes d'investigation <sup>(1)</sup>; cependant, là encore, de grandes tendances doivent être distinguées. Celles-ci permettront de préciser les besoins nouveaux des entreprises et les motifs de l'appel accru à la main-d'œuvre féminine.

La montée des emplois féminins dans les industries traditionnellement masculines concerne les emplois ouvriers de production. Dans les trois grands secteurs industriels où les effectifs féminins progressent massivement de 1968 à 1975, les femmes occupent pour plus de 70 % d'entre elles des emplois de production. Le degré de concentration dans les emplois de manœuvres est grand. Parmi les femmes occupées dans les emplois de production, la part des manœuvres est de 79,2 % dans les industries agricoles et alimentaires, de 75,8 % dans les transformations des matières plastiques, de 82,4 % dans la construction électrique et électronique, de 81,6 % dans les industries papetières et les industries du bois. En réalité, les femmes pénètrent dans les secteurs où le développement de la mécanisation et de l'automatisation, lié à la fabrication de moyennes ou grandes séries, s'accompagne d'une transformation dans la structure des emplois de production et aboutit à la montée des emplois non qualifiés. Le processus de réallocation de la main-d'œuvre féminine qui semble s'amorcer depuis 1968, s'accompagne d'un mouvement de déqualification des emplois occupés par les femmes. Dans les industries traditionnellement masculines, les femmes pénètrent dans des emplois de manœuvres, se substituant parfois aux hommes étrangers.

Dans les industries féminines traditionnelles (biens de consommation), la baisse des effectifs et la transformation des structures d'emploi, liées à une politique de restructuration et de transformation des techniques de production, entraînent un gonflement des emplois de manœuvres (habillement par exemple).

---

(1) Les données sur lesquelles nous avons travaillé sont globales, administratives; elles ne sont pas produites à partir de relevés concrets effectués dans le « collectif de travail » seul, lieu où pour certains peuvent être abordés les problèmes de qualification. Par ailleurs, nous n'avons pas étudié les différences de salaires hommes-femmes; or il n'y a pas de doute que l'infériorisation salariale de la main-d'œuvre féminine est un axe non négligeable dans l'étude des qualifications.

Au total, dans les métiers ouvriers la division sexuelle est particulièrement nette entre 1968 et 1975 et, semble-t-il, elle s'accroît. En effet, c'est dans les métiers les plus qualifiés (contremaîtres et ouvriers qualifiés) où la part des femmes est la plus faible, qu'elle diminue encore, et dans les métiers les moins qualifiés (ouvriers spécialisés et manœuvres) où le pourcentage des femmes est le plus élevé, qu'elle s'accroît davantage [4].

On peut mettre en évidence un certain lien entre l'observation de ces évolutions et la correspondance effectuée entre les types d'activités industrielles (abordées grossièrement par les processus de production) et les niveaux de qualifications ouvrières. En particulier, M. Cezard [11] indique que l'on peut isoler trois grands groupes d'activités industrielles : « celles produisant principalement des biens d'équipement, pour lesquelles la fabrication d'outillage requiert une qualification ouvrière élevée; les activités produisant principalement les biens destinés à la consommation où la production en grande série conduit à la généralisation de la mécanisation; enfin, les activités de biens intermédiaires pour lesquelles l'automatisation devient grandissante » [11]. Nous pouvons ici faire une analogie entre la diffusion massive de la main-d'œuvre féminine dans les industries des biens intermédiaires et leur concentration accentuée dans les emplois ouvriers non qualifiés.

Le tableau VIII rend compte également de la réalité de la déqualification des emplois ouvriers féminins. Ainsi, dans l'habillement, la part des femmes décroît parmi les ouvriers qualifiés, croît parmi les ouvriers non qualifiés. La féminisation des emplois d'ouvriers non qualifiés est en hausse dans certains secteurs d'activité comme la construction électrique et électronique, l'électricité,

TABLEAU VIII

Part des femmes parmi les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés

Secteur d'activité (B.C.N.D.)	Part des femmes					
	Parmi les ouvriers qualifiés			Parmi les ouvriers non qualifiés		
	1962	1968	1975	1962	1968	1975
Habillement.....	88,1	88,6	87,7	85,7	84,9	89,4
Textile.....	61,4	61,0	57,8	59,1	55,4	55,4
Automobile.....	4,0	4,2	4,0	22,6	20,4	24,5
Industries agricoles et alimentaires.....	6,6	7,5	9,6	34,5	31,5	34,2
Construction électrique et électronique.....	14,2	14,3	16,6	55,6	55,0	59,7
Électricité, eau, divers.....	0,9	1,3	1,4	8,4	9,0	10,7
Première transformation et travail des métaux	5,6	5,1	3,9	24,1	23,3	26,3
Chimie et caoutchouc.....	13,6	12,6	14,9	28,0	27,6	27,7
Industrie du bois.....	10,5	10,6	9,2	17,9	17,3	23,7
Industrie non comprise dans le bâtiment.....	23,9	22,6	17,2	34,3	32,8	36,5
<i>Source</i> : [11].						

eau et divers, la première transformation et le travail des métaux, l'industrie du bois.

Malgré cette diffusion sectorielle, les femmes n'accèdent pas à de nouveaux emplois, le cloisonnement traditionnel n'est pas éclaté. Très souvent, elles ne sont pas affectées directement à la fabrication du produit, mais à des travaux annexes, de second-œuvre.

Il se produit, de la sorte, une reproduction des fonctions traditionnelles des femmes, projection des fonctions domestiques où sont valorisées l'habileté, la dextérité, la précision. Ainsi, dans le secteur automobile, la construction aéronautique, l'industrie du bois, la main-d'œuvre féminine est concentrée dans le travail des étoffes, la sellerie; dans le secteur des matériaux de construction, on trouve les femmes dans le travail du verre et de la céramique.

« Les caractéristiques du travail dans le secteur automobile, faible qualification, travail à la chaîne avec cadences rapides, expliquent l'appel, au cours des années soixante, à des catégories de main-d'œuvre moins exigeantes en matière de conditions de travail et de salaires, travailleurs étrangers principalement et, pour certains types de travaux (sellerie, câblerie), main-d'œuvre féminine » [11]. Il s'agit là d'un exemple d'utilisation spécifique de la main-d'œuvre féminine s'appuyant sur son infériorisation sociale.

L'ensemble des éléments exposés ne permettent en aucun cas de conclure à une extension des fonctions féminines dans l'industrie. Au contraire, au regard de l'analyse de la structure des emplois dans l'industrie (et de son évolution de 1968 à 1975), il apparaît que la réallocation de la main-d'œuvre féminine ne s'accompagne pas d'un accès des femmes à de nouveaux types d'emploi, mais d'un processus de déqualification des emplois industriels occupés par les femmes.

### 2.2.2. *La sensibilité de la main-d'œuvre féminine aux variations de l'emploi global dans l'industrie*

Traditionnellement, la main-d'œuvre féminine constitue une réserve qui s'adapte, du point de vue quantitatif, aux besoins de la production, d'où la notion de volant de main-d'œuvre [8] ou l'expression « premières licenciées, dernières embauchées » (1). Or, ce rôle de réserve dépasse le strict cadre de l'activité; il modèle les flux de main-d'œuvre entre le chômage et l'emploi, mais aussi les flux de passage de l'activité à l'inactivité amortissant par là-même les effets de retournements conjoncturels sur le chômage [37]. En ce sens, les femmes représentent une main-d'œuvre complémentaire permettant d'adapter les ressources de main-d'œuvre aux besoins de l'appareil de production. La forte intégration des femmes à l'appareil productif, la diversification sectorielle de l'emploi féminin qui l'accompagne, répondent-elles à cette logique ou traduisent-elles une tendance progressive au remplacement des hommes par des femmes dans certains types d'emploi, qui serait l'effet d'un mécanisme de concurrence entre catégories de main-d'œuvre ?

---

(1) Premières licenciées en période de ralentissement conjoncturel, les femmes ne bénéficient qu'avec retard des créations d'emploi en période de croissance.

Est-ce un effet de complémentarité ou de concurrence ? L'utilisation de la main-d'œuvre féminine renvoie à deux fonctions divergentes que traduit le degré de sensibilité de la main-d'œuvre féminine aux variations de l'emploi. En utilisant des coefficients d'élasticité ( $\sigma F/T$ ) <sup>(1)</sup> comme indicateurs de la sensibilité de l'emploi féminin aux variations de l'emploi global, on peut dresser une typologie de branches <sup>(2)</sup> qui renvoie à des modes spécifiques d'utilisation de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie.

TABLEAU IX  
Coefficients d'élasticité de l'emploi féminin  
par rapport à l'emploi global dans l'industrie <sup>(1)</sup>

	1968- 1969	1969- 1970	1970- 1971	1971- 1972	1972- 1973	1973- 1974
Industries agricoles et alimentaires.	+ 0,4	- 0,9	+ 7,0	- 4,3	+ 2,0	+ 0,25
Matériaux de construction.....	+ 4	+ 16	- 4	- 7	+ 3	- 2
Verre.....	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,6	+ 1	+ 1	0
Minerai de fer.....	+ 0,6	+ 2,1	0	+ 0,8	+ 1	+ 0,7
Extraction de minerais et métallurgie des métaux non ferreux.....	+ 2	- 0,6	+ 8	+ 1,5	+ 0,9	+ 3,5
Première transformation des métaux.	+ 1,1	+ 1,1	- 4	+ 2,1	+ 1,9	+ 0,8
Industrie mécanique.....	+ 1,5	+ 1,2	+ 0,3	+ 3,4	+ 1,4	+ 2,5
Construction électrique.....	+ 1,7	+ 0,9	+ 1,0	+ 1,8	+ 1,5	+ 1,1
Automobile.....	+ 1	+ 1,0	+ 1,9	+ 2,0	+ 1,5	+ 0,3
Construction navale et aéronautique.	+ 0,1	+ 1,4	+ 1,2	- 4,3	- ∞	+ 2,0
Chimie et caoutchouc.....	+ 1,2	+ 0,8	+ 0,9	+ 1,6	+ 1,0	+ 2,3
Industrie textile.....	+ 1,4	+ 1,2	+ 1,1	+ 0,9	+ 1,2	+ 0,9
Habillement.....	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,2	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,0
Industrie du cuir.....	- 5,0	+ 0,8	+ 1,5	+ 0,4	+ 0,8	+ 0,7
Industrie du bois.....	+ 1,9	- 0,5	+ 1,7	+ 2,5	+ 1,9	+ 0,2
Industrie papetière.....	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,3	+ 1,2	- 9,3
Industrie polygraphique, presse, édition.....	+ 1,2	+ 1,3	+ 1,7	+ 2,6	+ 1,6	- 0,8
Transformation des matières pre- mières et industries diverses.....	+ 1	+ 0,2	+ 0,7	+ 1,1	+ 1,1	+ 0,9

Source : U.N.E.D.I.C.  
<sup>(1)</sup> Code B.C.N.D.

(1) Les coefficients d'élasticité sont mesurés comme suit :

$$\sigma F/T = \frac{\Delta EF / EF_n}{\Delta ET / ET_n}$$

EF, effectifs féminins de l'année n;

ET, effectifs totaux de l'année n.

(2) Cette étude s'appuie sur les statistiques annuelles de l'U.N.E.D.I.C. concernant les effectifs salariés du secteur privé industriel et commercial et du secteur semi-public pour la période de 1968 à 1975. A partir de 1975, la nomenclature N.A.E. (nomenclature des activités économiques) a été remplacée par la nomenclature N.A.P. (nomenclature d'activités et de produits), ce qui a introduit une discontinuité sur la période.

Trois groupes sectoriels peuvent être distingués (1) :

1<sup>er</sup> groupe : *les variations de l'emploi féminin accentuent les variations de l'emploi global à la hausse mais les amortissent à la baisse.* Il s'agit de la première transformation des métaux, de l'automobile, de l'industrie du cuir, de l'industrie du bois, de la construction électrique. Ces branches reflètent une forte hétérogénéité quant à la nature même des activités et à la féminisation initiale des emplois. Par contre, on peut noter une homogénéité quant à la structure des emplois; les femmes occupent majoritairement des emplois de production (plus de 70 % des emplois). Ce sont des secteurs d'activité où les transformations récentes des techniques productives tendent à favoriser une mise en concurrence des catégories masculine et féminine, qui se réalise au profit de ces dernières. Cette substitution des femmes aux hommes résulte d'une déqualification des emplois de production.

2<sup>e</sup> groupe : *l'emploi féminin accentue les mouvements à la hausse de l'emploi global et manifeste une rigidité à la baisse.* Ce mouvement asymétrique traduit en particulier l'existence d'une autonomie relative de l'emploi féminin aux fluctuations conjoncturelles de l'emploi global, qui s'affirme surtout en période de suppression d'emploi. Il se vérifie dans cinq secteurs de l'industrie : les matériaux de construction, les industries agricoles et alimentaires, les industries mécaniques, les constructions navale et aéronautique, l'industrie polygraphique, la presse et l'édition. Le mouvement tendanciel d'insertion des femmes dans ces secteurs n'est pas perturbé par la crise économique, il marquerait au contraire une substitution de la main-d'œuvre masculine non qualifiée par une main-d'œuvre féminine moins coûteuse.

3<sup>e</sup> groupe : *l'emploi féminin croît moins vite que l'emploi global et le rythme de croissance s'accélère lorsque l'augmentation de l'emploi global se poursuit.* Les femmes sont les premières victimes des suppressions d'emploi. Les secteurs concernés par cette évolution sont : les industries papetières, la chimie et le caoutchouc, l'industrie textile, l'habillement. On trouve ici le rôle traditionnel de réserve de la main-d'œuvre féminine; les femmes ne pénètrent dans l'emploi industriel qu'à partir d'un certain seuil lié au rythme et à la durée de la période de croissance. Le décalage temporel entre l'accroissement de l'emploi global et celui de l'emploi féminin atteste le rôle complémentaire joué par la main-d'œuvre féminine.

Certaines conclusions peuvent être tirées de ces observations. La croissance de l'emploi féminin dans l'industrie touche principalement les secteurs pour lesquels la sensibilité de l'emploi féminin révèle une mise en concurrence de catégories de main-d'œuvre privilégiant l'embauche des femmes. Cette forme d'utilisation de la main-d'œuvre féminine n'est pas contradictoire avec le rôle de réserve qui lui est traditionnellement dévolu, mais renvoie à une diversification de ses formes d'usage. Elle n'est pas ou plus simplement un moyen d'adapter les ressources aux besoins de la conjoncture (premières licenciées,

---

(1) Cette partie fait l'objet d'une étude très détaillée figurant dans le compte rendu de la recherche [9].

dernières embauchées), mais plutôt un moyen d'adapter les ressources aux transformations des structures productives. L'importance des disponibilités de main-d'œuvre constitue un élément de souplesse dans la gestion des ressources par les entreprises, en même temps qu'elle permet l'accélération des restructurations indispensables du secteur industriel, en facilitant les possibilités de renouvellement. C'est plus cette dernière fonction que sa souplesse d'adaptation aux variations conjoncturelles qui caractérise le rôle actuel de réserve de main-d'œuvre joué par les femmes dans l'industrie.

La rigidité à la baisse de la flexion conjoncturelle de l'emploi féminin, qui tend à se manifester dans une grande partie des branches industrielles, traduit l'émergence d'une résistance des femmes actives à leur fonction d'adaptation à court terme, en période de contraction de l'emploi.

L'étude complémentaire de la sensibilité de l'emploi féminin aux variations de l'emploi global conforte nos analyses. La conception traditionnelle de la réserve de main-d'œuvre, (volant de main-d'œuvre ayant une fonction d'adaptation quantitative à court terme) doit être dépassée. Elle est simplificatrice et contradictoire au regard des observations sur la place des femmes dans le marché du travail et les structures d'emploi; simplificatrice, car on observe l'existence d'un mouvement asymétrique d'appels et de rejets de la main-d'œuvre féminine [la sensibilité à la hausse de l'emploi féminin en période de prospérité est suivie d'une rigidité à la baisse en période de crise (1)]; contradictoire, par le fait que la vision traditionnelle de la fonction de réserve de la catégorie de main-d'œuvre féminine implique qu'en période de distension du marché du travail, les femmes ont tendance à s'en retirer. Les observations récentes indiquent l'asymétrie des mouvements : après une période de forte attraction des femmes sur le marché du travail (1968-1974), la période de crise de l'emploi n'engendrerait pas de reflux massif des femmes vers l'inactivité.

Intensité et homogénéité plus grande de la participation des femmes à l'activité (2), diversité des stratégies sectorielles d'usage de la main-d'œuvre (3), cantonnement toujours dominant dans les emplois non qualifiés, s'allient dans la détermination des modalités de gestion de la main-d'œuvre et des réserves féminines.

Certes, la mobilisation de la main-d'œuvre féminine s'est effectuée par l'appel à des catégories en réserve, mais la régulation ainsi opérée n'est pas tant d'ordre quantitatif que d'ordre qualitatif. Elle répondrait plus à une logique de structure, qu'à une logique de volume.

Les ressources de main-d'œuvre féminine mobilisées dans l'activité pendant les années soixante, et qui continuent à l'être actuellement en période de crise

---

(1) Les rejets plus massifs vers le chômage servent sans doute de relai aux rejets vers l'inactivité.

(2) L'uniformisation de la participation à la production concerne autant le déroulement des « vies actives féminines » que la « décision sociale d'activité ». Cette idée ne veut pourtant pas dire que la main-d'œuvre féminine est homogène. Son usage s'appuie au contraire sur la diversification.

(3) La diversité des stratégies sectorielles dans l'utilisation, la mobilisation et la réallocation de cette main-d'œuvre s'observe en particulier entre l'industrie et le tertiaire.

et de mutation profonde du système productif, possédaient des caractéristiques spécifiques qui ont été utilisées lors de ces mutations (qualification, statut, modalités et niveaux relatifs de rémunérations, adaptation aux transformations profondes des techniques productives).

On observe un processus d'appel et de fixation de la main-d'œuvre féminine dans la sphère productive, car le rôle des femmes semble être de faciliter les restructurations de l'appareil productif. L'appel aux réserves de main-d'œuvre féminine correspond à un besoin de renouvellement des ressources de main-d'œuvre (concentration, technologie) et d'introduction de nouvelles modalités de gestion de la main-d'œuvre. En d'autres termes, la fonction essentielle jouée par la main-d'œuvre féminine, ces dernières années, est de constituer un « élément permissif » nécessaire aux restructurations de l'appareil productif.

## CONCLUSION

Compte tenu des changements intervenus dans les modalités d'intégration des femmes à l'appareil de production, peut-on conclure à l'irréversibilité du mouvement ?

Cette interrogation soulève deux problèmes :

1) La forte augmentation du taux d'activité féminine a eu lieu dans le contexte d'une économie en croissance, où les créations d'emploi ont été favorables à l'attraction des femmes par le salariat. L'installation des économies industrielles dans une période de crise dont aucun signe ne permet véritablement de prévoir une fin proche et le maintien d'un niveau de chômage élevé ne constituent-ils pas des facteurs si ce n'est de renversement de tendance, tout au moins d'arrêt de l'expansion du travail des femmes ?

Il est vrai que les travaux statistiques et économétriques effectués sur les périodes antérieures tant en France [37] qu'à l'étranger [29] ont mis en évidence l'existence d'une sensibilité à court terme des taux d'activité à l'état du marché du travail (variation du niveau de l'emploi ou du chômage). Cette sensibilité, en période de chômage, entraîne deux effets contradictoires sur l'offre de travail : *l'effet du travailleur additionnel* qui agit positivement sur le volume de l'offre de travail : ce premier effet traduit le fait qu'en période de crise, la contraction de l'emploi et la montée du chômage incitent les inactifs à travailler pour compenser la perte de revenu occasionnée par le chômage du chef de ménage ; et *l'effet du travailleur découragé* qui agit négativement sur le volume de l'offre de travail et qui traduit le fait qu'en période de fort chômage, certains actifs secondaires se retirent de leur activité ou diffèrent leur entrée en activité dans l'attente d'une situation économique plus favorable.

Si les économistes s'opposent quant à l'interprétation théorique de cette flexibilité de l'offre de travail (en termes de comportement individuel dans le cadre des théories de l'offre de travail du ménage ou des théories du « Job Search », en termes d'occasions d'emploi dans une approche macro-économique) et

quant aux méthodes d'approches (variables, modélisations et indicateurs), leurs conclusions convergent, en général, sur le sens de la sensibilité de l'activité féminine en période de fort chômage. La montée ou la persistance d'un niveau de chômage élevé exerce un effet dépressif sur l'activité féminine.

A partir de la comparaison des courbes d'activité féminine issues des données des enquêtes annuelles sur l'emploi [9] et de l'évolution des flux d'entrées et de sorties d'activité des femmes depuis 1975, on peut dire que la montée du chômage et la réduction des créations d'emplois, tout au moins sur la période 1975-1978, n'introduisent pas de rupture de la tendance d'évolution de l'activité féminine depuis 1968.

Dans le tableau X, nous avons calculé, pour la période 1970-1977, les taux annuels d'entrées (1)-sorties (2) d'activité par âges quinquennaux. Globalement, trois évolutions majeures sont repérables depuis 1970 [19] : l'accroissement des taux d'entrées en activité, entre 15 et 19 ans, qui traduit la généralisation des entrées en activité des jeunes filles à la fin de leur scolarité; la diminution simultanée des taux d'entrées et de sorties d'activité des femmes âgées de 20 à 45 ans, qui traduit la tendance à la fixation des femmes dans la sphère active et l'accroissement des sorties d'activité après 55 ans.

Par ailleurs, la crise semble avoir exercé des effets diversifiés sur les taux d'entrées et de sorties selon les classes d'âge : une accélération de la hausse des taux d'entrées en activité des jeunes femmes à l'issue de leur scolarité (15-19 ans) (3), entre mars 1976 et mars 1977; pour les femmes âgées de 20 à 54 ans, le retournement conjoncturel (1975-1976) aurait, au départ, accentué la baisse des taux d'entrées en activité, cette baisse étant suivie par une légère hausse des taux d'entrée entre mars 1976 et mars 1977, hausse que l'on peut interpréter comme un phénomène de rattrapage observable également au niveau des sorties d'activité. Au léger redressement des taux de sortie d'activité, entre mars 1975 et mars 1976 (la crise pouvant avoir, dans un temps, accéléré les sorties d'activité) succède, sur la période mars 1976-mars 1977, une accentuation de la baisse des taux de sortie. A partir de ces premières constatations, on peut émettre l'hypothèse qu'à court terme, la crise économique ne contrarie pas les tendances lourdes d'évolution de l'activité féminine mais tend à modifier, par le jeu des entrées-sorties différées, le calendrier de ces mouvements.

Un tel phénomène n'est pas nouveau. La reconstitution à partir des recensements successifs de 1911 à 1975 du cheminement professionnel de générations de femmes ayant entre 15 et 19 ans aux différents recensements [9] témoigne de l'impact de la crise des années 1930 sur le calendrier des entrées-sorties d'activité des différentes générations : elle semble avoir retardé le calendrier des reprises d'activité de la génération des 15-19 ans en 1911 (après 45 ans), voire totalement contrarié le mouvement de reprise de la génération des 15-19 ans

---

(1) Flux d'entrées en activité rapportés à la population active en fin de période.

(2) Flux de sorties d'activité rapportés à la population active en début de période.

(3) On peut l'interpréter comme une réaction; les anticipations pessimistes quant à l'évolution de l'emploi, incitent les jeunes femmes à avancer leur date d'entrée en activité.

TABLEAU X

Taux d'entrées et taux de sorties annuels des femmes par âges quinquennaux

Années Âges	Taux d'entrées						Taux de sorties					
	1970- 1971	1971- 1972	1972- 1973	1973- 1974	1975- 1976	1976- 1977	1970- 1971	1971- 1972	1972- 1973	1973- 1974	1975- 1976	1976- 1977
15-19.....	41,6	44,9	45,8	47,0	44,9	50,9	3,9	3,0	3,1	2,5	3,3	3,8
20-24.....	13,4	13,4	13,7	14,4	12,9	12,8	9,8	8,0	7,3	7,3	5,4	6,3
25-29.....	9,1	9,3	9,8	8,7	6,7	7,6	10,5	8,9	9,7	7,8	6,3	6,3
30-34.....	8,6	9,5	8,8	8,9	7,1	7,5	6,7	7,0	6,6	6,4	6,9	6,6
35-39.....	9,9	10,3	10,2	9,3	6,2	8,2	6,3	6,1	5,8	5,8	5,4	4,4
40-44.....	9,8	8,1	8,2	8,5	7,7	7,5	6,0	5,9	5,1	4,8	5,5	4,7
45-49.....	7,2	7,5	7,6	6,7	5,0	6,1	6,2	4,9	5,2	4,7	5,1	5,2
50-54.....	6,7	7,5	6,2	5,6	5,2	5,2	7,9	6,6	6,9	7,0	5,4	5,4
55-59.....	5,9	5,9	4,9	5,5	4,6	4,8	8,3	7,7	7,2	7,4	8,3	9,6
60-64.....	7,0	5,3	5,7	4,0	6,0	6,5	14,6	14,0	14,1	16,2	16,3	16,7
65-69.....		7,2	5,2	6,0	6,6	7,2		40,1	42,8	43,3	39,6	51,5
70-74.....	14,6	9,4	10,5	8,2	15,4	7,8	34,5	29,2	40,3	32,5	24,5	43,5
75 et +.....		7,4	10,4	12,0	11,5	5,2		30,3	29,7	34,9	31,7	44,7
TOTAL.....	11,3	11,2	11,1	10,7	9,2	9,9	9,1	8,2	8,2	7,8	7,0	7,3

Source : Enquêtes annuelles sur l'emploi [9].

en 1926 et avancé et accentué les sorties d'activité de la génération des 15-19 ans en 1921. Ce double jeu des transformations structurelles et des conditions du marché sur le niveau et la structure des taux d'activité par âge confère à chaque génération une trajectoire professionnelle et une « histoire » spécifique.

2) Si la crise n'introduit pas à court terme de rupture des tendances lourdes de l'évolution du travail féminin, on ne peut affirmer qu'elle n'exercera pas d'effets à long terme sur le cycle d'activité des jeunes générations qui s'insèrent actuellement sur un marché du travail déprimé. L'analyse de l'effet de la crise des années trente sur le calendrier d'activité des générations antérieures tendrait à prouver que la situation économique existante au moment de l'insertion sur le marché du travail conditionne le déroulement de la vie professionnelle des femmes.

Indépendamment de l'impact que peut avoir la crise actuelle sur l'évolution du travail féminin au cours des 20 années à venir, d'autres propagateurs peuvent modifier durablement les modalités d'insertion des femmes dans le salariat. Ces propagateurs peuvent accentuer ou contrarier les tendances récentes selon leurs forces respectives et la manière dont ils se combineront au cours des prochaines décennies.

Avant d'esquisser toute hypothèse de prospective, il est nécessaire de préciser le contenu du débat sur la réversibilité ou non des tendances actuelles. Il est certain que l'ensemble des transformations structurelles, sous-jacentes à l'évolution du travail féminin, rend les tendances récentes irréversibles, en ce sens qu'elles s'opposent au retour à une situation antérieure. Mais affirmer l'impossibilité d'un éventuel retour aux structures antérieures de l'activité féminine ne signifie pas que ces structures vont se figer, et que l'évolution actuelle va se poursuivre au même rythme, dans un avenir plus ou moins proche.

En effet, si la tendance depuis plus d'un siècle est à l'extension du salariat féminin, malgré des périodes de rupture dans l'intensité du recours à la main-d'œuvre féminine, cette croissance ne s'est pas effectuée dans le cadre de structures figées, mais dans un contexte de profondes mutations quant à la place des femmes dans l'organisation du travail, tant au sein de la famille qu'au sein de l'appareil productif. L'évolution du travail féminin s'inscrit dans un processus historique dont les modalités actuelles constituent une étape.

S'il est difficile, voire impossible de dégager une voie d'évolution unique du travail féminin à moyen ou long terme, on peut admettre qu'émergent actuellement des forces susceptibles de jouer dans l'avenir un rôle prépondérant sur le maintien ou le dépassement du modèle actuel du travail féminin, dans la mesure où la plupart de ces propagateurs amorcent une transformation du rapport de l'homme au travail.

Quelles seront, en effet, les implications sur l'organisation du travail en général et sur celui des femmes en particulier, de la diffusion éventuelle :

— de la tendance à la revalorisation du travail domestique qui, certes actuellement développée dans les « modèles écologiques » minoritaires, a des chances,

compte tenu des perspectives d'évolution des sociétés occidentales, de se diffuser au sein de toutes les couches sociales ?

— de la tendance pour certaines catégories, là encore minoritaires, au partage des tâches domestiques et du pouvoir entre l'homme et la femme, au sein de la famille ?

— de la tendance à la réduction de la durée de travail et à la diffusion des nouvelles modalités d'organisation du travail dans laquelle les femmes jouent un rôle privilégié ? Comment le système productif jouera-t-il ou ne jouera-t-il pas de la catégorie de main-d'œuvre féminine comme relai à la fermeture progressive de leur réservoir de main-d'œuvre étrangère ?

— de la pression idéologique tendant à maintenir ou à renvoyer les femmes au foyer (culpabilisation des femmes travailleuses face à la chute de la natalité et à la montée du chômage) ?

Dans les pressions contradictoires qu'exercent l'économique, le démographique et le social, comment la puissance publique exercera-t-elle son pouvoir d'arbitrage ? Dans quel sens les structures institutionnelles infléchiront-elles les forces en présence ?

Toutes ces forces s'exerceront, sans nul doute, dans les années à venir sur les modalités du travail féminin. La nature de ces forces témoigne du fait qu'on ne peut envisager les perspectives à long terme du travail des femmes indépendamment de l'évolution du travail masculin.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] AGLIETTA (M.). Panorama sur les théories de l'emploi, *Revue Économique*, vol. 19, n° 1, janvier 1978.
- [2] ASHENFELTER (O.) *et al.*, The Estimation of Income and Substitution, Effects in a Model of Family Labor Supply, *Econometrica*, vol. 42, n° 1, janvier 1974.
- [3] AZOULAY (M.), BOUZA (M.) et DUVAL (E.), *L'intérim et sa place dans l'entreprise, de la rationalisation de la gestion du personnel à la systématisation du recours à l'intérim*, E.R.E., Lyon. Université de Lyon-II, janvier 1979.
- [4] AZOUVI (A.), Le salariat féminin, points de repère, *Critique de l'Économie Politique*, n° 5, octobre-décembre 1978.
- [5] BADEYAN (G.) *et al.*, Les agents de l'état en 1975, *Économie et Statistique*, n° 86, février 1977.
- [6] BARRERE (M. A.) et BERNARD (P.), *Recensement et typologie des causes de pauvreté de nature individuelle et collective*, A.T.P. C.N.R.S., juin 1976.
- [7] BERGOUIGNAN (M. C.), Éléments d'analyse économique de la condition féminine, *Thèse d'état*, Université de Bordeaux, 1978.
- [8] BELLON (B.), *Le volant de main-d'œuvre*, Le Seuil, Paris, 1975.
- [9] BOUILLAGUET-BERNARD (P.), GAUVIN (A.) et OUTIN (J.-L.), *Évolution et spécificité de l'intégration des femmes à l'appareil de production*, Contrat D.G.R.S.T., octobre 1978.
- [10] BOUILLAGUET-BERNARD (P.), *Famille, système productif et modalités d'intégration des femmes au salariat, une perspective historique*, Communication présentée au groupe « prospective de la famille », Commissariat Général du Plan, 28 mai 1978.
- [11] CEZARD (M.), Les qualifications ouvrières en question, *Économie et Statistique*, n° 110, avril 1979.

- [12] CHARRAUD (A.) et CHASTANG (A.), Ressources disponibles pour des familles-types de salariés de 1970 à 1976, *Collections de l'I.N.S.E.E.*, série M 67, 1978.
- [13] COTTA (A.), *Les origines de la montée du chômage en France*, Rapport pour le Ministère du Travail, décembre 1978.
- [14] DANREY (J.), *La réinsertion professionnelle des femmes, l'exemple de l'agglomération dijonnaise*, Institut de recherche sur l'économie de l'éducation, 1973.
- [15] DE LA GODELINAIS (G. C.) et LANG (G.), L'équipement des ménages en biens durables au début de 1976, *Collections de l'I.N.S.E.E.*, série M 55, 1976.
- [16] GREENHALG (C.), A Labour Supply Function for Married Women in Great Britain, *Economica*, n° 44, août 1977.
- [17] GERME (J.-F.), Emploi et marché du travail au XIX<sup>e</sup> siècle, l'exemple français, *Thèse de 3<sup>e</sup> cycle*, Université de Paris-I, 1978.
- [18] GERME (J.-F.), Les nouvelles formes d'emploi : le travail intérimaire, *Critique de l'Économie Politique*, n° 5, octobre-décembre 1978, p. 5-29.
- [19] GAUVIN (A.), Analyse de la mobilisation et de la circulation de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail : le cas de la France, *Thèse de 3<sup>e</sup> cycle*, Université de Paris-I, décembre 1978.
- [20] HUET (M.), Emploi et Activité entre 1968 et 1975, *Économie et Statistique*, n° 94, novembre 1977.
- [21] I.N.E.D.-I.N.S.E.E., *Tableaux démographiques et sociaux*, 1979.
- [22] I.N.E.D., Septième rapport sur la situation démographique de la France, *Population*, n° 2, mars-avril 1978.
- [23] I.N.S.E.E., Intention d'achat des ménages en janvier 1978, *Aspects Statistiques de l'Île-de-France*, n° 5, mai 1978.
- [24] I.N.S.E.E., Enquête sur les conditions de logement des ménages en 1973, *Collections de l'I.N.S.E.E.*, série M 42, 1975.
- [25] I.N.S.E.E., Enquête sur les revenus des ménages en 1970, *Collections de l'I.N.S.E.E.*, série M 40, 1974.
- [26] I.N.S.E.E., Enquête formation-qualification professionnelle, 1970, *Collections de l'I.N.S.E.E.*, série D 32, 1974.
- [27] LABOURIE RACAPE (A.), LETABLIER (M. T.) et VASSEUR (A. M.), L'activité féminine, *Cahiers du Centre d'Études sur l'Emploi*, n° 11, P.U.F., Paris, 1977.
- [28] LAPIERRE ADAMCYCK (E.), Activité féminine et fécondité, une enquête du Québec, *Population*, n° 3, mai-juin 1978.
- [29] LEROY (R.), *Essai sur la population active*, Librairie universitaire de Louvain, 1968.
- [30] LHOMME (J.), Évolution du pouvoir d'achat de l'ouvrier français au cours du siècle : 1840-1940, *Mouvement Social*, avril-juin 1968.
- [31] LLYOD (C. B.) et al., Sex Difference in Labor Supply Elasticity, the Implications of Sectoral Shifts in Demand, *American Economic Review*, vol. 6, n° 2, mai 1978.
- [32] MAGAUD (J.), Vrais et faux salariés, *Sociologie du Travail*, n° 1, 1974.
- [33] MICHON (F.), *Chômeurs et Chômage*, P.U.F., Paris, 1974.
- [34] MONNIER (A.), La naissance d'un enfant, évidence sur les conditions de vie de la famille, *Cahiers de l'I.N.E.D.*, *Travaux et Documents*, n° 81, 1977.
- [35] ROUSSEL (J.), Cohabitation juvénile en France, I.N.E.D., *Population*, n° 1, janvier-février 1978.
- [36] DE SABOULIN (M.), Un nouveau calendrier des premières naissances, *Économie et Statistique*, n° 100, mai 1975, p. 35-58.
- [37] SALAIS (R.), La sensibilité de l'activité par âge et par sexe aux variations du chômage, *Annales de l'I.N.S.E.E.*, n° 8, 1971.
- [38] SANVERT (K.), *Comportement et motivations à l'égard du travail des femmes habitant dans les grands ensembles*, Ministère du Travail, E.R.E., Paris, 1975.
- [39] SHORTER (E.), *Naissance de la famille moderne*, Le Seuil, Paris, 1977.

- [40] SMITH (R. E.), *A Simulation Model of the Demographic composition of Employment and Labor Force Participation*, Research in Labor Economics, R. G. Erheuberg, éd., 1977.
- [41] STROBER (M. M.), *Wives, Labor Force Behavior and Family Consumption Patterns*, *American Economic Review*, février 1977.
- [42] TABARD (N.), *Travail féminin et modes de consommation*, Communication au groupe « prospective de la famille », Commissariat Général du Plan, 28 mai 1978.
- [43] THÉVENOT (L.), *Les catégories sociales en 1975, l'extension du salariat*, *Économie et Statistique*, n° 91, juillet-août 1977.
- [44] TILLY (L.), *Structures de l'emploi, travail des femmes et changement démographique dans deux villes industrielles : Anzin et Roubaix, 1872-1906*, *Mouvement Social*, n° 105, octobre-décembre 1978, p. 33-58.
- [45] TILLY (L.) et SCOTT (J. W.), *Women, Work and Family*, Holt, Rinehart and Winston, 1978.
- [46] TOUTAIN (J. C.), *La population de la France de 1700 à 1959*, *Cahiers de l'I.S.E.A.*, n° 133, janvier 1933.
- [47] WACHTER (M. L.), *A Labor Supply Model for Secondary Workers*, *Review of Economics and Statistics*, n° 54, mai 1972.